

Working Paper  
2018 • 2



Développement et Sociétés

# Les ONG internationales à l'assaut des politiques environnementales au Cambodge

Frédéric Bourdier

# Les ONG internationales

## à l'assaut des politiques environnementales au Cambodge

*Frédéric Bourdier<sup>1</sup>*

### **Résumé**

Le présent travail ambitionne de saisir la place et le rôle dévolus à certaines organisations non gouvernementales internationales influentes concentrant leurs efforts sur la gestion de l'environnement au Cambodge. Eu égard aux dynamiques sociopolitiques qui alimentent la particularité nationale de l'intervention managériale sur la nature, l'analyse se concentre sur de grandes organisations écologiques connues mondialement, toutes porteuses d'une idéologie et d'un savoir technique et scientifique constituant leur légitimité. Toutes occupent, quoique à des degrés divers, une place prépondérante dans la conservation de la biodiversité ainsi que dans le domaine de la gestion des ressources naturelles assortie de leur mise en valeur. Le choix de se focaliser sur trois ONG internationales qui occupent le devant de la scène écologique cambodgienne implique d'examiner le statut et le degré d'assistance que l'Etat veut bien leur accorder. La relation entre gouvernement et organisations étrangères tient en effet pour beaucoup à l'évolution du contexte international, géopolitique, économique et juridique au cours des trois dernières décades. Sont ensuite examinées les interactions entretenues entre ces entités et les populations locales, principaux acteurs concernés par l'emprise de ces premières sur les modalités de gestion du milieu naturel.

### **Mots-clés**

Ecologie du développement, entreprise de moralité, contrôle gouvernemental, choix des populations, Cambodge.

\*

### **Abstract**

The present work aims to grasp the place and the role devolved to certain influential international non-governmental organizations concentrating their efforts on environmental management in Cambodia. In view of the socio-political dynamics that fuel the national peculiarity of the managerial intervention on nature, the analysis focuses preferentially on large and world-renowned ecological organizations, all of them carrying both ideological, technical and scientific knowledge that constitute their legitimacy. In such perspective, they do occupy a preponderant place in the conservation of biodiversity as well as in the field of natural resources management when dealing with sustainable development. The choice to focus on three international NGOs at the forefront of the

---

<sup>1</sup> Anthropologue, Unit de recherche DEVSOC201, IRD/Université Paris Panthéon-Sorbonne.

Cambodian ecological scene involves examining the status and degree of assistance that the state is willing to give them. The relationship between the government and foreign organizations largely depends on the evolution of the international, geopolitical, economic and legal context over the past three decades. The attempted interactions between these entities and the local populations, who are the main actors concerned by the influence on the management of the natural environment, are finally examined.

### **Keywords**

Ecology of development, morality intervention, government control, choice of populations, Cambodia.

\*

Le propos de cet essai vise à saisir la place et le rôle dévolus à certaines organisations non gouvernementales (ONG) internationales influentes travaillant sur l'environnement au Cambodge<sup>2</sup>. La définition, ou plutôt la tentative d'éclaircissement du terme « ONG environnementale » sera fournie plus loin, vue la complexité des traits variablement esquissés. Disons pour l'instant que nous incluons sous ce vocable les organisations projetant leurs efforts sur la conservation de la biodiversité ainsi que celles, souvent différentes, se concentrant sur la gestion des ressources naturelles.

L'attention scientifique et technique portée à l'environnement et à la nature, avec toutes les significations, les risques d'ethnocentrisme et les ambiguïtés véhiculés par ces termes dans l'espace et le temps<sup>3</sup>, est récente dans ce pays. Le passé colonial avec la France a laissé peu d'empreinte en la matière, contrairement aux multiples aires de conservation - réserves naturelles, parcs nationaux, zones protégées - qui essaimèrent avant et dès le début du vingtième siècle en Afrique, en Amérique du Nord et dans certains coins de l'Asie. Il faut attendre les premières initiatives du prince Norodom Sihanouk après l'Indépendance en 1953, et plus précisément juste avant sa destitution en

---

<sup>2</sup> Je tiens à remercier les excellents commentaires de Maurits van Pelt, Andy Maxwell, Jeremy Ironside, consultants de longue date au Cambodge, Hugo Rainey, biologiste pour Wildlife Conservation Society (WCS) à Phnom Penh, et Jacques Ivanoff anthropologue au CNRS. J'ai incorporé un grand nombre de leurs suggestions, tout en choisissant de ne pas prendre en compte certaines de leurs remarques. Toutes ces personnes ne sauraient bien entendu se faire reprocher d'avoir négligé les possibles imperfections, manques et oublis de ce papier dont j'assume l'entière responsabilité.

<sup>3</sup> Elisée Reclus, *L'homme et la nature*, Paris, La découverte, 1998 (1906), 398p. ; Maurice Merleau-Ponty, *La nature*, Paris, Seuil, 1995, 384p. ; Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 618p.

1970, pour assister aux premières opérations de mise en conservation attestant une volonté de patronner des endroits réputés intacts et paradisiaques ainsi que des animaux sauvages comme le kourprey (*Bos sauveli*) maintenant disparu. Il va sans dire que la royauté khmère, en contact étroit avec l'Occident, s'était inspirée de cette façon originale d'appréhender le monde : il s'agissait plutôt d'une ode à la vie sauvage que de véritables projets écologiques, tels qu'ils sont promus de nos jours, dans la mesure où les notions d'esthétisme immaculé et de préservation, au sens strict du terme, l'emportaient sur celles d'utilitarisme et de bien collectif valorisé. Au total, en sus des six parcs nationaux - dont les mieux administrés furent le complexe archéologique d'Angkor<sup>4</sup> au nord du grand lac (Tonle Sap), la forêt de Kirirom au centre sud ainsi que le domaine de Kep au bord de la mer de Chine - six réserves naturelles étaient également en place à la fin des années soixante. Ces dernières étaient sous la juridiction du Service des Eaux, des Forêts et de la Faune et recouvraient au total une zone de 2,2 millions d'hectares conjuguant activités de chasse et conservation.

Cette relation à la nature, qui n'est pas sans rappeler les allégories mises en avant à la même époque par quelques savants du Muséum de Paris et des naturalistes d'autres pays européens<sup>5</sup>, fut exceptionnellement suivie d'une quelconque activité structurée ni même véritablement encadrée, en dehors d'un personnel restreint et mal formé, à l'instar de ce qui commençait à exister dans les contrées voisines comme la Thaïlande et la Malaisie avec son premier parc du Taman Negara. Il faudra attendre l'apaisement consécutif à plus de vingt années de guerre, avec le départ des troupes vietnamiennes en 1989, pour assister à un arrivage massif des organisations humanitaires, y compris des grands groupements environnementaux comme WWF et WCS (voir plus bas). Des ONG les plus diverses, des représentants d'organisations multilatérales ainsi que des personnalités attentives aux questions écologiques n'allaient pas tarder à apparaître dans ce pays où plus de 60% du territoire était alors recouvert de forêts (contre 74% au début des années soixante), soit au moins dix millions d'hectares selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)<sup>6</sup>. Ce

---

<sup>4</sup> Le premier parc, avec son patrimoine architectural, créé en Asie au tout début des années 1920.

<sup>5</sup> Patrick Blandin, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Paris, Editions Quae, 2009, 122p.

<sup>6</sup> La notion de forêt au Cambodge, se calque sur la définition émise par le dictionnaire de Plaisance (1970) puis retenue par la FAO. Il s'agit d'une formation végétale principalement constituée par des arbres ou arbustes appartenant à des essences dont le couvert apparent, c'est-à-dire la projection de la couverture au

pourcentage de la superficie boisée n'aurait pas bougé de nos jours, mais les données confirmées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Sylviculture<sup>7</sup>, n'en reste pas moins optimistes si l'on en croit de nombreux observateurs locaux et internationaux comme *NGO Forum* (une ONG nationale centrée sur les revendications de la société civile) ainsi que l'agence de coopération technique allemande pour le développement<sup>8</sup>.



Figure 1: Carte administrative du Cambodge

La tentative de mainmise extérieure d'un mouvement écologique globalisé, caractérisée par une pluralité d'interventions planifiées, constitue un trait saillant de l'histoire récente du pays. « Mainmise extérieure », car les bailleurs de fonds et les opérateurs non cambodgiens allaient tout mettre en œuvre, comme nous le verrons plus

---

sol (*crown coverage*), est d'au moins 10 % de la surface du sol. Pour mémoire, ce critère minimaliste est également choisi dans de plusieurs pays du Sud et du Nord.

<sup>7</sup> Forestry Administration, *Country Paper on Forestry Outlook 2020*, Phnom Penh, Forestry Administration, 2008, 37p.

<sup>8</sup> Peter Zsombor, Donors Should Show Backbone on Land Concessions, NGOs Say, *Cambodia Daily*, lundi 17 mai 2010, p20.

bas, pour s'emparer, s'appropriier et contrôler la gestion verte du pays, ce qui ne signifie pas qu'ils y parviennent pour autant eu égard aux résistances nationales (d'où l'emploi du mot « tentative ») ; « pluralité d'interventions », car les orientations idéologiques, politiques et économiques qui gouvernent la mise en place des projets touchant l'environnement prirent des chemins fort divergents selon les inflexions des experts impliqués ; « planifiées », car au-delà de cette diversité, un agenda s'esquisse sur le long terme et qui, loin d'être superfétatoire, a pour objet de provoquer un réajustement de la politique nationale par le truchement d'actions sociales et environnementales. Enfin, « mouvement écologique globalisé » étant donné la volonté de penser globalement l'écologie locale<sup>9</sup>.

Tenant compte de ces dynamiques qui alimentent la particularité nationale de l'intervention managériale sur la nature, on se concentrera ici sur les organisations internationales car ce sont elles qui occupent une place prépondérante dans la conservation de la biodiversité ainsi que dans le domaine de la gestion des ressources naturelles assortie de leur mise en valeur. Ce qui ne signifie pas qu'elles contrôlent entièrement ce domaine face aux pressions gouvernementales. Cette désignation de « gestion des ressources naturelles », surenchérie par celle de « gestion ou d'économie de la biodiversité » ont toutes deux été déjà largement explicitées mais aussi critiquées durant les deux dernières décennies<sup>10</sup>. Sans reprendre ici ce débat, ces notions sont utilisées dans ce texte non par souci d'orthodoxie mais parce qu'elles représentent les intitulés techniques qui font figure de présentation, d'affichage ainsi que de visibilité sociale de toute programmation introduite sur le sol cambodgien avec vocation écologique ou environnementale.

Se focaliser sur les ONG internationales qui occupent le devant de la scène écologique implique également d'examiner le statut et le degré d'assistance que l'Etat veut bien leur accorder. La relation entre gouvernement et organisations étrangères tient

---

<sup>9</sup> John MacCormick, *The Global Environment Movement*, Londres, Wiley, 1995, 312p.

<sup>10</sup> Fabrizio Sabelli, *Ecologie contre nature, développement et politique d'ingérence*, Paris, PUF, 1995, 190p.; Philip Hirsh (dir.), *Seeing Forest for Trees: Environment and Environmentalism in Thailand*, Chiang Mai, Silkworm Books, 1996, 297p.; Catherine Aubertin (dir.), *Représenter la nature? ONG et biodiversité*, Paris, Presses IRD, 2005, 208p.; Estienne Rodary et Christian Castellanet, « Les trois temps de la conservation » in Estienne Rodary, Christian Castellanet et Georges Rossi (dir.), *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?* Paris, Gret/Karthala, 2003, pp5-44.

pour beaucoup à l'évolution du contexte international, géopolitique, économique et juridique au cours des trois dernières décades. Cette perspective politico-historique, quoique d'une importance vitale pour saisir les dynamiques qui s'enchevêtrent, ne sera guère adoptée dans son ensemble, ne serait-ce que pour des raisons de place. Nous invoquerons seulement certains pans de cette évolution qui s'avèrent indispensables pour mieux saisir les mécanismes en cours et les critères de fonctionnement œuvrant au sein de l'espace public, notamment le poids de départements ministériels concourant à limiter et contrôler certaines actions prônées par les institutions étrangères. Nous insisterons surtout sur le positionnement transnational des ONG environnementales, assorti des propos qui sous-tendent leurs interventions dans le pays, puis nous tenterons de déchiffrer la nature des rapports établis avec les populations locales (lesdites organisations affirmant se montrer soucieuses d'établir une proximité avec ces dernières) dans la mesure où cette dimension essentielle continue d'être traitée marginalement, si ce n'est passée sous silence.

Pour ce faire, nous chercherons dans un premier temps à retrouver le parcours international puis les conditions locales d'émergence des ONG environnementales associées à leurs stratégies de collaboration, ou au contraire d'opposition, vis-à-vis des autorités publiques. Ce premier repérage permettra d'analyser ensuite les logiques (sociales, économiques et bioécologiques) apparaissant en filigrane des politiques d'intervention. Il ne sera pas possible de passer toutes ces logiques en revue, étant donné la diversité des acteurs environnementaux en présence : aussi seront sélectionnées trois organisations illustrant des tendances, non pas forcément représentatives mais dominantes. Le propos ne visera pas à les comparer, ce qui n'aurait aucun sens vu leurs orientations extrêmement différentes, mais de retracer succinctement leurs trajectoires. Restera à voir en troisième lieu quelles sont les négociations intentées avec les populations concernées par ces entreprises de gestion des espaces naturels. Le propos ne vise pas à mettre en évidence les contrastes qui ressortent entre populations et acteurs écologistes : elle fut initiée dans d'autres travaux au Viêt Nam, au Laos et au Cambodge<sup>11</sup>. L'intérêt est plutôt de retracer quelques systèmes de confrontations en cours entre populations et organisations avec les motifs qui les sous-tendent<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Frédéric Bourdier (dir.), *Development and Dominion, Indigenous Peoples in Laos, Cambodia and Vietnam*, Bangkok, White Lotus, 2009, 488p.; Ian Baird, *Various forms of colonialism: the social and*

Revenons à notre problématique qui relève davantage d'une anthropologie politique des interventions écologistes que d'une analyse des systèmes d'entendement de la nature. Disons, en bref, que l'objectif final consiste à saisir les stratégies déployées par les ONG internationales avec pour hypothèse qu'elles concourent à une entreprise partagée de moralisation. Cette théorie selon laquelle elles prêchent essentiellement des valeurs du monde libéral sera progressivement développée dans ce texte.

## 1 - Emergence d'un cadre national réfractaire et réappropriation de la nature par les ONG

Avant de passer en revue les modalités d'intervention des institutions qui chapeautent la politique environnementale<sup>13</sup>, il est indispensable de se rappeler que la plupart des populations n'ont pas attendu de directives venues d'en haut, ONG

---

*spatial reorganization of the Brao in Southern Laos and Northeastern Cambodia*, Thèse de doctorat en géographie, University of British Columbia, 2008, 491p.

<sup>12</sup> D'autres démarches méthodologiques auraient pu être adoptées, à l'image de celle de Claude Raynaud (*cf. infra*) qui s'avéra extrêmement fructueuse pour alimenter la discussion théorique sur les relations entre durabilité et changement : ses études minutieuses dans le Sahel ont montré de façon convaincante que c'est bien une relation mouvante qui est en cause entre l'homme et son milieu, et non pas autre chose, et que c'est cette quête d'adéquation et d'ajustement que les développeurs devraient tenter de cerner s'ils entendent, comme ils l'affirment avec fermeté, faire participer une collectivité humaine dans la gestion de son milieu environnant. (Claude Raynaud, *Les interactions entre population, environnement et développement*, Bordeaux, Document de recherche CNRS UMR5036, 2000, 13p.). Nous venons d'insister sur cette démarche anthropologique pour l'intérêt académique et opérationnel qu'elle représente : nous renvoyons le lecteur à d'autres cadres théoriques, dont certains apparaissent maintenant dépassés car elles ne prennent pas (ou peu) en compte la connectivité mondiale ainsi que l'impact des multiples échanges incessants d'une société à l'autre, approchant la problématique nature/culture avec les applications potentielles qui en découlent (Julian H. Steward, *Theory of Culture Change: the Methodology of Multilinear Evolution*, Urbana, University of Illinois Press, 1976 (1955), 244p.; Roy A. Rappaport, « Nature, Culture and Ecological Anthropology » in Harry L. Shapiro (dir.), *Man Culture and Society*, Londres, Oxford University Press, 1971, pp237-267. ; Peter Kundstadter (dir.), *Farmers in the Forest: Economic Development and Marginal Agriculture in Northern Thailand*, Honolulu, The University Press of Hawaii, 1978, 402p.; Georges Guille-Escuret, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, 1989, 182p.; Katy Gardner K. et David Lewis, *Anthropology Development and the Post-Modern Challenge*, Londres/Chicago, Pluto Press, 1995, 192p.; Marc Abélès, Lionel Charles, Henri-Pierre Jeudy et Bernard Kalaora (dir.), *L'environnement en perspective, contextes et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 2000, 258p; Descola, 2005, *op. cit.*) ainsi qu'à nos travaux précédents qui traitent des relations entre écosystèmes sociaux et écosystèmes naturels dans le nord-est du Cambodge (Frédéric Bourdier, « When the Margins Turn one Step toward an Object of Desire » in Peter Hammer (dir.), *Minorities and Borderlines in Cambodia*, Phnom Penh, CKS publications, 2008, pp177-185).

<sup>13</sup> Toujours encore à l'état de projet, compte-tenu des réévaluations incessantes, depuis le début des années quatre-vingt-dix (Cambodian Rehabilitation and Development Board & Council for the Development, non daté ; Ministry of Environment Cambodia, non daté)



environnementales comprises, pour comprendre et s'accommoder avec le milieu forestier qui les entoure.

### ***1.1 Les premiers pas au sein du gouvernement***

Nul ne peut ignorer que les connaissances accumulées au fil de générations constituent un savoir extrêmement complexe, révélateur d'une prodigieuse capacité d'innovation, souvent riche d'enseignements. Il ne s'agit pas de béatifier aveuglément toute forme de connaissance écologique traditionnelle (*Traditional Ecological Knowledge* : TEK) comme cela s'effectue encore dans certaines études anthropologiques mais de rester prudent et critique vis-à-vis de certaines pratiques censées relever de la sagesse puisqu'elles relèvent du fond des âges. Certaines des plus célèbres relations entre sociétés et nature, considérées comme « modèles » à l'époque, furent l'objet d'études aux Philippines, au Viêt Nam, en Thaïlande et en Birmanie<sup>14</sup>. Mais le travail anthropologique est une œuvre de deuil et les acquis de ces recherches ne semblent guère avoir de prise, et ce pour de multiples raisons dont il serait trop long dévoiler les causes ici, sur les attitudes que les développeurs entretiennent avec les populations. Il y eut pourtant dès les années quatre-vingt dix quelques conservateurs au Cambodge sensibles aux travaux de Conklin, de Clifford Geertz et d'autres ethnologues. Ils tentèrent d'injecter les idées d'implication des populations puis de participation locale dans la gestion des milieux naturels mais ils constituèrent, et constituent encore jusqu'à ce jour, une minorité face aux zoologues, biologistes, écologues, techniciens du système d'information géographique (SIG) et spécialistes de la communication sous-estimant

---

<sup>14</sup> Harold C. Conklin, *Hanunoo agriculture. A report on an integral system of shifting cultivation in the Philippines*, Rome, FAO, Forestry development paper, vol. 12, 1957 ; Edmund Leach, « Some Economic Advantages of Shifting Cultivation », *Proceedings of The Ninth Pacific Science Congress*, vol 7, 1957, pp 64-65 ; Jean Boulbet, *Paysans de la forêt*, Paris, EFEO, 1975, 147p. ; E. C. Chapman, « Shifting Cultivation and Economic Development in the Lowlands of North Thailand », in Peter Kundstadter (dir.), *Farmers in the Forest: Economic Development and Marginal Agriculture in Northern Thailand*, Honolulu, University Press of Hawaii, 1978, pp222-235 ; Michel Bruneau, « Politique et stratégie de développement chez les montagnards du nord de la Thaïlande », *L'Espace géographique*, vol. 2, 1979, p. 105-117 ; Georges Condominas, « Aspects écologiques d'un espace social restreint en Asie du Sud-Est. Les Mnong Gar et leur environnement », *Etudes Rurales*, vol. 89-91, 1983, pp11-76 ; John MacKinnon, « Structural assimilation and the Consensus: Clearing Grounds on which to Rearrange our Thoughts » in Bernard Vienne (dir.), *Hill Tribes*, Bangkok/Paris, White Lotus, 1985, pp303-359 ; François Grunewald, « Pêche, agriculture et élevage dans un Cambodge à peine sorti de la guerre civile », *Revue Tiers-monde*, 24/134, 1993, pp345-363.

l'importance de la notion de culture et détenant une connaissance superficielle de la gestion vernaculaire des territoires qu'ils investissent. Qui plus est, la plupart de ces environmentalistes davantage centrés sur la nature que sur les hommes restent convaincus que la diversité biologique est exclusivement menacée par ces derniers, en particulier avec l'explosion démographique. Même si les communautés villageoises sont de temps en temps sollicitées dans quelques programmes de conservation, elles sont encore considérées comme de simples bénéficiaires (à défaut d'être des obstacles) et non pas comme des acteurs de leur propre développement. Ce point méritait que l'on s'y arrête et restera en toile de fond de notre essai : encore fallait-il rendre de prime abord hommage aux peuples de la forêt et des rizières du Cambodge<sup>15</sup>.

Le lancement de la notion de conservation, désormais associée au principe de la biodiversité<sup>16</sup>, débuta en 1993 sous l'initiative d'un Australien, David Ashwell, mandaté et représentant du mondialement célèbre UICN (Union Internationale de Conservation pour la Nature). Il entama de son propre chef les pourparlers avec les autorités nationales et surtout avec la royauté afin de mettre en place une première politique de protection puis de conservation intégrée avec gestion planifiée d'espaces circonscrits. Un décret royal concernant 23 territoires fut élaboré, déposé et accepté<sup>17</sup>. Il reçut l'aval du ministère de l'Environnement après avoir bénéficié de la signature du Roi Norodom Sihanouk. Il va sans dire que sans les faveurs souveraines empêchant tout droit de veto des autres ministères, l'approbation aurait été loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement. Disons d'emblée que le département des Forêts, de la Faune et de la Flore (appartenant au ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche) n'a jamais approuvé le concept d'aires protégées et continue encore à mettre des bâtons dans les roues afin de remettre en question les territoires déjà contrôlés et gérés par le ministère de l'Environnement. Ce conflit interministériel, même s'il tend à évoluer constamment, explique en grande partie

---

<sup>15</sup> Voir à ce sujet : Frédéric Bourdier, *Ethnographie des populations indigènes du nord-est cambodgien*, Paris, L'Harmattan, 2009, 287p. ; Frédéric Bourdier, "Political Livelihoods in Northeast Borderlands of Cambodia: Legacy of the Past, Territorial Incorporation and Confrontation", in: Alexander Hostmann, Martin Saxer and Alessandro Rippa (2017), *Routledge Handbook of Asian Borderlands*, London, Routledge

<sup>16</sup> Blandin, 2009, *op. cit.* : 24

<sup>17</sup> Quelques un de ces territoires comme Angkor et Lompath étaient déjà des zones protégées avant la guerre.

pourquoi il reste difficile, législativement parlant, de développer des instruments légaux destinés à administrer clairement les aires protégées.

Lesdits territoires, tous classés sous la rubrique « aires protégées » sont de taille inégale (Figure 2). Ils reçurent des appellations établies en fonction de la nature et du degré d'intervention. Le nombre continua d'augmenter jusqu'à 32 en 2010 d'après le dernier recensement effectué par l'agence de coopération danoise Danida. Les 9 territoires supplémentaires sont néanmoins sous le contrôle administratif du département des Forêts et, conséquemment, ne peuvent être légalement considérés comme de véritables « aires protégées » (car sans relation avec le ministère de l'Environnement et, pour la plupart d'entre eux, écartés des ONG les plus « conservatrices »). Quoiqu'il en soit, les espaces considérés se divisent en 4 catégories principales et 8 catégories supplémentaires établies conformément à la classification internationale<sup>18</sup>. Signalons qu'au début les territoires ont été délimités plutôt que démarqués dans la mesure où, outre l'insuffisance en ressources humaines, la sécurité en cette période d'après-guerre civile compliquait l'accès à des zones géographiquement isolées comme le massif des Cardamomes ainsi que les provinces septentrionales et orientales de Ratanakiri, Mondolkiri et de Preah Vihear. La guérilla ambiante ajouta à ce flou et nombre de forêts non loin de la Thaïlande censées être protégées allaient servir de monnaie d'échange pour garantir l'achat d'armes chinoises par les troupes polpotistes avec la complicité des généraux thaïlandais<sup>19</sup>. Il n'en reste pas moins qu'un tiers de la surface boisée continue toujours en 2010 à recevoir le label d'aires protégées, ce qui correspond à près de 24% de la surface totale du Cambodge. Qu'en est-il en 2016 ? difficile à comptabiliser dans la mesure où des concessions économiques agricoles ont été allouées à l'intérieur de certains parcs et zones protégées, à l'image du parc national de Virachey à l'extrême nord du pays qui accueille de vastes plantations d'hévéas. Au mieux peut-on estimer 15% du territoire national du pays.

---

<sup>18</sup> Voir la carte qui accompagne le texte.

<sup>19</sup> Global Witness, *Thai-Khmer Rouge Links & the Illegal Trade in Cambodia's Forests*, Phnom Penh/Londres, 1995; Global Witness, *The Untouchables, Forest Crimes and the Concessionaires – Can Cambodia Afford to Keep them?* Phnom Penh/Londres, 1999, 18p.

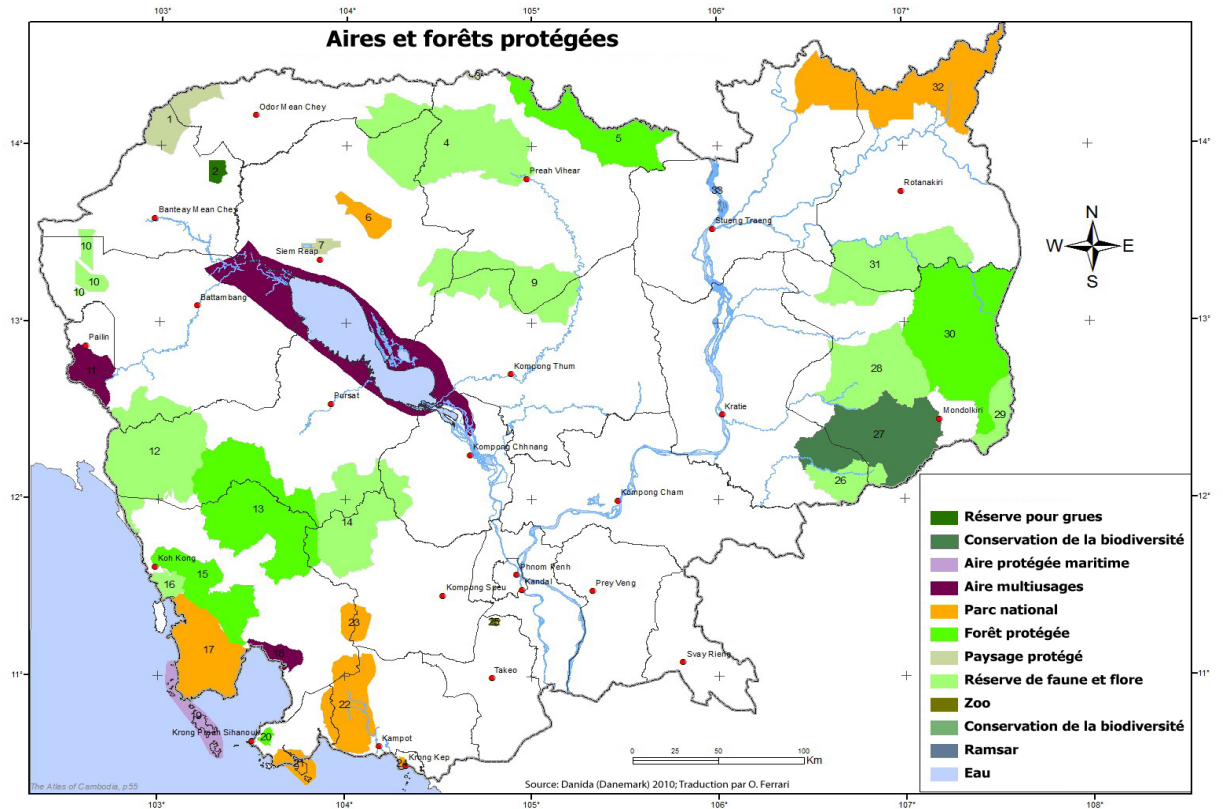


Figure 2 : Aires et forêts protégées au Cambodge (2016)

La configuration du pays offre toutefois un faciès original et encourageant : aucun pays voisin, et relativement peu dans le monde (si l'on excepte ceux ayant une assise en Amazonie ainsi qu'en Afrique centrale), peuvent se targuer d'avoir mis au point tant de formes de conservation avec des stratégies les plus diverses sur un espace au bout du compte assez exigu. Plus important encore, tous ces projets ont été conçus récemment : ils ne sont pas grevés par les antécédents coloniaux ni par les aberrations commises lors de la création de grands parcs naturels en Afrique d'où, pour ne prendre que ce cas de figure prévalant dans l'est du continent africain, les sociétés humaines furent expulsées et réduites à la misère afin de faire place à de riches chasseurs occidentaux censés puiser parcimonieusement certaines composantes et espèces de la nature. Par ailleurs, les intervenants institutionnels bénéficient d'un acquis précieux car ils ont pris connaissance des critiques adressées envers ce qui s'était passé en d'autres latitudes. La science a progressé, des idées préconçues sont tombées et la nature ne se conçoit plus comme un

isolat. L'écologie systémique, à titre d'exemple, avec sa vision d'un système naturel équilibré et harmonieux (le fait de considérer des objets comme interdépendants n'implique pas qu'ils le soient vraiment) ainsi que la notion totalement désuète de climax ne sont plus à l'ordre du jour.

Le début semblait donc prometteur : tout laissait à penser que les communautés locales auraient une voix et ne seraient pas exclues des négociations ; le gouvernement, et surtout le ministère de l'Environnement, adopta d'emblée une attitude bienveillante envers les populations rurales et forestières. Mais ce n'était pas sans compter sur le pouvoir à venir du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (contrôlant la construction des barrages et tout le développement hydroélectrique) qui allait changer inéluctablement les règles du jeu. Une directive, encore en vigueur en 2017 même si elle est présentée sous une forme moins agressive, stipulait alors que les autorités compétentes n'étaient pas intéressées à impliquer les villageois concernés dans la gestion des ressources de leur milieu : cela prendrait trop de temps et des institutions parallèles comme le département des forêts « seraient là pour veiller à la bonne marche de façon bien plus efficace et raisonnée » (*sic*)<sup>20</sup>.

### ***1.2 - L'arrivée des ONG***

L'Etat renaissait juste de ses cendres après le départ de la majorité des conseillers vietnamiens au tout début des années quatre-vingt-dix. Il manquait de ressources humaines au sein du gouvernement ainsi que dans le secteur privé pour appréhender sereinement et de façon autonome toute question touchant l'environnement. En somme, le pays ne disposait guère de vision solide à son égard et tout restait à faire, que ce soit dans la façon de le penser, de l'inventorier, de l'administrer, de le légiférer, de le concilier avec le développement, d'utiliser et de valoriser sa biodiversité végétale et animale, et de sélectionner des biotopes dignes d'être protégés. Sans compter que d'autres activités de développement étaient considérées plus urgentes vu le délabrement des institutions du pays à cette époque. Les ONG internationales disposaient d'un terrain à la fois vierge et captivant, car tout était à réaliser en commençant par la phase

---

<sup>20</sup> Cf. de nombreux articles parus dans le *Cambodia Daily*, notamment en 1997, puis de nouveau entre 2007 et 2010 et enfin jusqu'à la fin de son édition sur papier en septembre 2017. La plupart de ces références sont disponibles sur le site [www.cambodiadaily.com](http://www.cambodiadaily.com)

d'exploration du milieu. Les lignes directrices gouvernementales étaient encore très vagues, flexibles et ne disposaient d'aucun soutien technique. Si ce n'est que certains ministères voyaient d'un mauvais œil ce qu'ils considéraient comme un entrisme de la conservation susceptible de leur ôter une partie des terres à gérer. Les ONG environnementales tombaient à pic pour proposer leur service à ceux plus réceptifs comme le ministère de l'Environnement, même si, là encore, lesdits services proposés n'allaient pas être systématiquement les bienvenus par certaines populations et surtout par des hommes d'affaires redoutant une restriction accrue des ressources naturelles qu'ils utilisaient et ponctionnaient en toute liberté au fur et à mesure qu'un inventaire des ressources naturelles du Royaume allait voir le jour.

Des dizaines d'ONG environnementales, et non des moindres, s'installèrent durablement dans le pays à partir des années quatre-vingt-dix. Certaines furent soutenues, voire même encouragées par leur pays d'origine. Fait révélateur, l'agence USAID subventionne une part non négligeable de projets soutenus par des organisations américaines telles que *Wildlife Conservation Society* (WCS) *Conservation International* (CI), la branche américaine de *World Wide Fund for Nature* (WWF), *Community Forestry International* (CFI) mais aussi non américaines comme *Flora and Fauna International* (FFI) et plusieurs organisations khmères.

Comme il a été dit et redit, « faire de l'écologie » n'est pas politiquement neutre<sup>21</sup>. Des analyses de situation dans le monde entier attestent ce lien indélébile et les cas de figure présentés plus bas en témoigneront avec force. Une lecture, même rapide, de leurs modalités d'action permettra de voir en quoi les organisations environnementales, jouant le rôle de nouveaux postes d'avant-garde de la mondialisation<sup>22</sup>, participent au travers d'une tentative d'ingérence écologique à une épreuve de reformulation des politiques locales de développement à travers de nouvelles gestions du patrimoine naturel (accès et

---

<sup>21</sup> David Wood, « Conserved to Death: Are Tropical Forests Being Over-protected from People? » *Land Use and Policy*, vol. 12/2, 1995, pp115-136 ; Denis Chartier, *Le rôle de Greenpeace et de WWF dans la résolution des problèmes environnementaux : quel espace politique pour quelles ONG ?* Thèse de doctorat en géographie, Université d'Orléans, 2002, 962p. ; Frédéric Bourdier (dir.), *Development and Dominion, Indigenous Peoples in Laos, Cambodia and Vietnam*, 2009, *op. cit.*

<sup>22</sup> Au sens où Nayan Chanda la dépeint historiquement dans son ouvrage (Nayan Chanda, *Au commencement était la mondialisation. La grande saga des aventuriers, missionnaires, soldats et marchands*, Paris, éditions du CNRS, 2010, 446p.).

l'utilisation de la terre, la gestion des ressources naturelles, mise en valeur de la biodiversité).

L'implantation première de ces ONG s'effectua sans trop encombre. L'aide conditionnelle, même si nous manquons de preuves systématiques à cet égard en dehors de témoignages oraux et de la littérature grise écrite sous la plume des donateurs, ne fut peut-être pas toujours absente pour faciliter l'entrée de certaines dans le pays et épauler le libre choix de leurs orientations. Quoiqu'il en soit, toutes présentèrent et justifèrent leur venue par la volonté de concilier environnement et développement, en s'exhibant comme des figures héraldiques du développement durable, sans que soit clairement défini ce concept désormais utilisé à toutes les sauces et servant de passe-droit humanitaire<sup>23</sup>. Justement, le fait de ne pas préciser peut se comprendre comme un moyen délibéré de pouvoir le manipuler, de la même manière que l'environnement allait servir de fourre-tout permettant de mieux contrôler et poser des indicateurs servant à une minorité composée d'une petite élite nationale, parfois alliée mais le plus souvent en porte-à-faux, comme c'est le cas du Cambodge, à un réseau international en plein essor.

Certaines des ONG environnementales travaillèrent avec le département des Forêts du ministère de l'Agriculture tandis que d'autres s'allièrent avec le ministère de l'Environnement (ME). Les premières eurent davantage du fil à retordre que les secondes, tant au niveau des négociations que du pouvoir détenu par les dirigeants du département des Forêts. D'un côté comme de l'autre, plusieurs de leurs consultants et experts tentèrent, tant que faire se peut, de contribuer à l'élaboration d'une politique environnementale, sans toujours témoigner d'une homogénéité dans les stratégies à soutenir, mais faisant tout leur possible pour laisser passer certaines idées, influencer les processus de mise en protection de la nature ou de gestion des forêts, se réserver un droit de regard sur l'évolution de la politique interne et faire en sorte de maintenir une certaine autonomie dans leur champ d'action, tout en essayant de contrôler les agissements des sociétés humaines peuplant les forêts. Ce dernier filtre n'est pas le plus innocent dans la mesure où les populations locales résidant dans et autour des projets implantés en zones reculées restaient laissées pour compte par le gouvernement qui laissa faire au départ, non

---

<sup>23</sup> Audrey Aknin, Vincent Géronimi, Patrick Schembr, Géraldine Froge et Philippe Méral, « Environnement et développement : quelques réflexions autour du concept de "développement durable" » in Jean-Yves Martin (dir.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, Paris, Presses IRD, 2002, pp51-71.

pas partout mais en certains lieux comme dans les provinces peuplées de minorités ethniques du nord-est de Ratanakiri et de Mondolkiri par exemple, l'intrusion des organisations avec à vocation écologique, sans examiner suffisamment les logiques de fonctionnement mises en place, ni la qualité de la relation humaine établie. Cette tendance allait progressivement se muer en exception car aucun projet, même induit par les plus puissantes ONG environnementales comme WCS, FFI et WWF, ne pouvait passer sans être soumis, accepté et ratifié par le Conseil des Ministres (qui est la principale entité gouvernementale du pays) et d'autres secteurs clés comme le département des Forêts. Dans certains cas, lorsque des projets soumis corroboraient la politique gouvernementale, ils furent mis en place sans rectification gouvernementale comme nous le verrons plus bas avec WWF et *Wildlife Alliance*. Mais des projets visant à introduire et renforcer le pouvoir de décision au sein des communautés locales, donc défiant le concept clé de patronage des autorités nationales, eurent bien plus de mal à se faire accepter, et quand bien même ils passèrent c'était le plus souvent pour être interceptés, réappropriés et parfois même rendus inopérants au niveau des autorités locales de la province, du district et de la commune.

Etre introduit par le ME, aussi allié soit-il, n'ouvre toutefois pas toutes les portes et la baguette magique tant espérée risque de se retourner contre son détenteur. Le ME ne dispose pratiquement d'aucun pouvoir face à d'autres ministères contrôlant l'économie du pays. Les premières zones d'ombre ne mirent en effet guère de temps à se manifester entre le département des Forêts et le ME, avec une double vision aux ambitions incompatibles : le second défendant les aires protégées et non pas les forêts protégées, tout en prônant les aires communautaires protégées *versus* les forêts communautaires. La situation s'améliore un tant soit peu à partir de 2015, date à laquelle le ME parvient à élargir sa visibilité sociale et politique, voit sa marge d'action s'intensifier et dispose d'un budget plus conséquent. Certaines forêts comme celle du centre-nord de Prey Lang sont maintenant gérés par le ME et ce dernier d'un potentiel de ressource humaines relativement accru.

Face à ce déchirement au sein de la politique interne qui allait s'aggraver jusqu'à de nos jours (le département des forêts ne tient pas pour autant à lâcher prise sur ce qu'il considère relever de son patrimoine), on commença à voir des entreprises coréennes, japonaises, canadiennes et chinoises traiter directement avec des acteurs nationaux privés,



avec d'autres ministères comme celui de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, ainsi qu'avec d'autres institutions publiques « oubliant » parfois qu'une partie de la concession demandée se trouvait en pleine zone protégée ou dans une forêt réservée. Sans rentrer dans les détails, il va sans dire que le partenariat entre acteurs régissant l'environnement (ME et ONG) est sérieusement gauchi par l'impératif économique dont la stratégie consiste à attirer le plus vite possible un grand nombre d'investisseurs étrangers tout en leur octroyant des facilités d'implantation et d'accès sur le territoire convoité. Afin de pallier à toute dérive juridique, le gouvernement refuse actuellement d'entériner par loi toute zone protégée avant de savoir exactement ce qu'il y a dans le sous-sol. Sans compter que, comme partout dans le monde, aucun projet transfrontalier ne peut être commandité ni même organisé près des frontières et *a fortiori* sur la limite entre deux pays. Le bornage intérieur n'est plus lui-même une garantie de maintenance : dès lors qu'une ONG trace précisément une limite en concertation avec le ministère de l'Environnement, il doit être approuvé par le Conseil des Ministres qui détient le pouvoir absolu de passer outre toutes décisions environnementales, ce qui a été régulièrement effectué au cours des dix dernières années pour des raisons économiques perçues comme urgentes et importantes<sup>24</sup>.

Un des aspects déroutants de la politique interne touche justement à ce qui peut sembler des conflits d'opinions et de stratégies entre différents ministères (le puissant ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie contre celui de l'Environnement par exemple) et représentants du gouvernement ainsi qu'entre les divers départements d'un même ministère (notamment au sein du ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche) adoptant des points de vue totalement divergents – et, reconnaissons-le, n'ayant guère d'autres possibilités étant donné l'absence de politique intégrée – sur la manière de traiter et de combiner développement et environnement. On pourrait certes être tenté d'y voir un phénomène classique de lutte de pouvoir et d'influence entre ministères. Cette forme de compétitivité joue certainement mais la construction de l'action publique va au-delà des cheminements spécifiques à chaque ministère et c'est cette construction, pensée en amont, qui fut, et continue à être, essentiellement créatrice dysfonctionnements et de querelles entre et au sein des entités gouvernementales.

---

<sup>24</sup> Même si tous les articles de presse ne permettent pas de décoder l'ensemble des logiques en œuvre, il suffit de constater le nombre de controverses qui s'étalent de façon répétitive d'une année sur l'autre dans la revue du *Cambodia Daily* au cours des huit dernières années (2009-2017, date de sa disparition).

Plus encore, l'attention portée à la conservation est loin de faire l'unanimité et tout ce qui s'effectue en son nom, ou bien tout ce qui se joue contre sa promotion, repose sur la compétition, souvent à des fins privées, plutôt que sur la coopération. Il va sans dire que ces dysfonctionnements au sein de la politique nationale cambodgienne ne sont pas sans influencer la place des ONG internationales qui n'ont d'autres choix que de composer bon gré mal gré, avec toutes les implications que cela comporte<sup>25</sup>, si elles veulent rester sereinement dans le pays, à moins de rentrer dans la dissidence comme *Global Witness*. Nous reviendrons ultérieurement sur cette notion de désobéissance civile alimentée par des réseaux extérieurs.

Nous avons évoqué jusqu'à présent, mais sans toutes les mentionner, quelques ONG internationales. Nous allons nous concentrer très brièvement sur leur façon de travailler. Il y a certes quelques petites ONG locales qui se créent, notamment dans le nord du pays ainsi que dans la province de Siem Reap autour du complexe des temples d'Angkor à l'image de *Sam Veasa Centre (SVC)* et d'*Angkor Centre for Conservation of Biodiversity (ACCB)* mais elles ont du mal à trouver une source de financement durable ainsi qu'une autonomie d'action car elles travaillent fréquemment en sous-traitance pour d'autres institutions étrangères comme *Wildlife Conservation Society (WCS)*. Il y a tout de même trois ONG locales comptant plus d'une dizaine d'années d'existence. Chacune bénéficie d'une reconnaissance sociale, détient une envergure qui s'étend au delà des frontières et parvient à recevoir des fonds de l'Union européenne, des Etats Unis d'Amérique et de fondations privées : *Culture and Environment Preservation Association (CEPA)* travaille en concertation avec les populations locales sur les terres inondées dans le nord de la province de Stung Treng ; *Save Cambodian Wildlife (SCW)* concentre ses efforts sur l'éducation environnementale dans tout le pays, et *Mlup Baitong (MB)* se penche sur l'écotourisme dans le parc de Kirirom. Même si leur implication grandissante risque fort de pourvoir une nouvelle tonalité à la configuration écologique et politique à venir, nous ne les évoquerons pas dans ce travail.

---

<sup>25</sup> Les apories du gouvernement ne sauraient dissimuler la grande complexité ainsi que la versatilité des organisations se présentant sous le label écologique, certaines se focalisant strictement sur la conservation tandis que d'autres, à l'opposé, tout en engageant un dispositif truqué sous la façade de la participation communautaire se font les complices de l'exploitation abusive de ces mêmes forêts moyennant accord avec un département clé du ministère de l'Agriculture.

## 2- Variabilité des chemins parcourus

Si les ONG se présentent comme les nouveaux acteurs de la régulation environnementale, la volonté de « protéger » les pays du sud des écologistes rattachés à ces institutions peut mener à de très différentes motivations et interprétations.

### *2.1 Le monde épars des ONG environnementales au Cambodge*

Les trois ONG qui vont être présentées plus bas ne sont pas sans rappeler cette divergence. D'autant plus que l'écologie n'est plus la « science des petites fleurs » mais touche à ce qui relève du plus sensible et en même temps du plus collectif. L'internationalisation de la question écologique est également source de conflits éminemment politiques<sup>26</sup> puisque elle amène certains Etats, regroupements institutionnels et agences transnationales à interférer dans d'autres pays et remettre en cause leur gouvernance, à vouloir insuffler ce qu'ils dénomment de façon ethnocentrique comme étant les « bonnes pratiques ». Cette interférence s'effectue soit directement entre nations, soit par le truchement d'ONG. Il est évident que le problème est bien plus complexe que ce qui vient d'être énoncé, car des pays du Sud ont déjà ressenti cette mainmise internationale comme une agression. Quelques uns comme la Malaisie et l'Indonésie ont refusé, avec une rare détermination, l'application de certaines clauses environnementales à caractère universel sur leur territoire, tandis d'autres, tels le Groupe des 77 et le groupe des pays non alignés<sup>27</sup>, se sont mobilisés avec succès pour faire face à ce qu'ils considéraient comme une nouvelle entreprise de domination des pays du Nord dans le domaine de la gestion mondiale des déchets. Ce mouvement prit son essor dans les années quatre-vingt dix lorsque des pays parmi les plus démunis commencèrent à craindre que les pays riches ne cherchent à leur imposer ce qu'ils ressentaient comme un

---

<sup>26</sup> Wolfgang Sachs (dir.), *Global Ecology: A New Area of Political Conflict*, London, Zed Books, 1993, 262p.

<sup>27</sup> Jim Puckett, « Déchets sans frontières : les enjeux de la Conversion de Bâle » in Fabrizio Sabelli (dir.), *Ecologie contre nature, développement et politique d'ingérence*, Paris, PUF, 1995, 74-98 : 78.

colonialisme écologique. La Convention de Bâle, adoptée en 1994, fut l'aboutissement d'une prise de position de 129 pays réunis contre les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dont la stratégie consistait à valoriser leurs industries ainsi que leur attachement au principe du libre échange. La coalition s'engagea à annuler les accords de libre-échange promus par les grandes puissances. Ces accords multilatéraux, soutenus par des traités émanant de décisions prises par des actionnaires comme le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale, remettaient en cause la souveraineté nationale et l'autodétermination sous le couvert de la protection de l'environnement dans le monde<sup>28</sup>. Mais pour la première fois, une œuvre de résistance intergouvernementale eut gain de cause en parvenant à bannir les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux du Nord vers le Sud.

L'environnement, icône du monde scientifique contemporain, à la fois écueil et tremplin du « capitalisme-expansionnisme » comme le rappelle Steve Déry<sup>29</sup>, focalise l'attention des bailleurs de fond et nombre d'ONG sont là pour assurer le relais sur le terrain, à tel point que Georges Rossi qualifie ce mouvement d'ingérence écologique<sup>30</sup>. Le géographe français qualifie de biaisé le passage de l'environnement au développement en insistant sur le décalage des perceptions de ces notions clés entre les décideurs du Nord et celles des populations du Sud. Un transfert technique s'opère, ignorant totalement les savoir locaux et impliquant des conduites à respecter, sans savoir comment le message dudit transfert sera reçu ni même compris : il arrive que des populations envers lesquelles s'associent les expertises de spécialistes des systèmes ruraux en Thaïlande<sup>31</sup> ou bien au Viêt Nam et en d'autres pays du monde<sup>32</sup> considèrent la dégradation de certains sols comme bénéfique<sup>33</sup> tandis que la déforestation n'est pas systématiquement comprise comme une conséquence du développement mais comme

---

<sup>28</sup> *Ibid.* : 76

<sup>29</sup> Steve Déry, « Environnement et développement : un débat à poursuivre », *Cahier de Géographie du Québec*, vol. 47/132, 2003, pp465-472.

<sup>30</sup> Georges Rossi, *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du nord au sud*, Paris, Editions du CNRS, 2000, 248p.

<sup>31</sup> Philip Hirsh, « Deforestation and Development in Thailand », *Singapore Journal of Tropical Geography*, 8/2, 1987, p. 129-138.

<sup>32</sup> Rossi, 2000, *op. cit.*; Piers Blaikie et Harold Brookheld, *Land Degradation and Society: Defining and Debating the Problem*, Londres/New-York, Methuen, 1987, pp1-26.

<sup>33</sup> Voir aussi les travaux de Cochet en Amérique du sud (Hubert Cochet, « Agriculture sur brûlis, élevage extensif et dégradation de l'environnement en Amérique Latine », *Revue Tiers-Monde*, vol. 34/134, 1987, pp281-303)

une partie de son développement. Ce qu'estime au demeurant le Département des forêts de Phnom Penh.

Tout laisse à penser que le Cambodge, on ne peut plus soucieux de revendiquer son autonomie intellectuelle et décisionnelle, aspire à suivre la même voie. Rien ne ressort davantage que la notion de souveraineté nationale dans les discours politiques contemporains. Conscient (peut-être de façon exagérée) d'une tentative de mainmise programmée sur leur territoire par des agences extérieures, la plupart des dirigeants affichent le souci de rester « maîtres chez eux », même si cette décision ouvre souvent les portes à la corruption endémique et à l'accaparement des profits tirés de la gestion forestière par une élite sociale. Cela dit, le propos de cet article n'est pas d'évaluer l'orientation politique nationale en la matière ni d'en envisager les conséquences à terme : il faudrait pour cela consacrer un livre entier sur ce thème. Ce qu'il convient de rappeler ici est qu'un transfert des savoirs académiques provenant des pays donateurs tente de s'effectuer sans connaissance des systèmes agraires locaux qui par conséquent ne sont guère incorporés dans ce qu'on appelle, un peu abusivement, le développement par la base. Or tout écosystème est socialement et économiquement déterminé : les forêts ne produisent pas que du bois, comme le rappelle Catherine Aubertin<sup>34</sup>, mais abritent des hommes qui ont su faire des mosaïques subtiles de productions variées, répondant à leurs besoins et respectant parfois les fonctions de conservation du sol et de l'eau. Force est de reconnaître que ces notions de gestion vernaculaire, de mise valeur du local, d'adaptabilité et de reproductibilité ne sont guère, ou trop peu, du souci des ONG environnementales ni même du gouvernement qui ne mâche pas ses mots et les considère comme des obstacles au progrès national. En d'autres termes, si les populations rurales habitant les forêts ne peuvent pas être ignorées, car elles sont là et les politiques publiques sont amenées à composer avec elles, ces dernières n'en continuent pas moins de déranger. Les trois cas présentés plus bas le montreront.

La notion d'ingérence écologique, si tant est qu'elle existe eu égard à la définition fournie par Georges Rossi, ne peut se restreindre malgré tout aux rapports Nord/Sud. Existe également, et peut-être encore plus au Cambodge, l'ingérence interne avec le

---

<sup>34</sup> Catherine Aubertin, Valérie Boisvert et Frank-Dominique Vivien, « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 6(1), 1998, pp7-19.

pillage, l'usurpation des ressources naturelles<sup>35</sup> et l'assolement des forêts inondées au nord du lac Tonlé Sap<sup>36</sup>. L'ingérence Sud/Sud, quant à elle, ne s'est pas faite attendre : elle persiste de façon édifiante avec les sables de mer déportés sans aucune autorisation légale à Singapour pour créer des plages artificielles<sup>37</sup>, avec les exportations massives vers la Chine d'espèces végétales et animales en voie de disparition<sup>38</sup>, avec les immenses plantations de manioc transformé en biocarburant destiné à l'exportation moyennant appui de la Corée du sud<sup>39</sup>, et avec les coupes de bois à destination de la Thaïlande et du Viêt Nam mais aussi de l'Europe.

Si le présent travail consiste à passer au crible certains des agissements des ONG, encore faut-il éviter d'entreprendre une critique systématique qui serait dénuée d'objectivité, scientifiquement déformée et foncièrement injuste. Leur venue dans le pays intervient à une période charnière de l'histoire où les populations les plus vulnérables habitant les campagnes et les forêts étaient soumises aux aléas d'un changement socio-économique dont les retombées positives ne les atteignaient guère. Une minorité urbaine et rurale était parvenue, et continue toujours, à détourner les avantages de l'aide internationale tandis que la population des campagnes assistait de plus en plus dubitative à l'instauration de cette « croyance » qu'on appelle le développement pour tous<sup>40</sup>. L'arrivée d'acteurs étrangers, dont certains se transmùtèrent également en observateurs attentifs, ne relevait toutefois pas de l'opportunisme mais d'un courage teinté d'une incontestable abnégation<sup>41</sup>. La traçabilité de leur financement n'explique pas tout, et cette

---

<sup>35</sup> Global Witness, *Deforestation without Limits, how the Cambodian Failed to Tackle the Untouchables*, Phnom Penh/Londres, 2002, 37p.; Global Witness, *Where Money Grows on Trees, Continuing Abuses of Cambodia's Forest Policy*, Phnom Penh/Londres, 1996, 20p. Global Witness, *Taking a Cut*, Phnom Penh/Londres, 2004, 54p.

<sup>36</sup> Outre la disparition des forêts, cette pratique conduit à la destruction d'une niche écologique indispensable pour la reproduction d'une grande variété de poissons. Le premier Ministre est parvenu à mettre fin à cette pratique en utilisant des méthodes coercitives que les ONG n'étaient pas en mesure d'intenter avec autant de force : amendes, démolition des cases, confiscation du matériel et interdiction d'usage de la terre remblayée. Informations recueillies dans le *Cambodia Daily*, courant mai 2010.

<sup>37</sup> Plusieurs articles dans le *Cambodia Daily*, avril et mai 2010. Face à la pression d'une courageuse ONG locale Mother Nature qui sut faire pression publique le gouvernement a suspendu depuis 2017 les exportations de sable.

<sup>38</sup> Informations confirmées par des membres de l'Institut Pasteur à Phnom Penh, 2009 et 2010.

<sup>39</sup> Observations et entretiens personnels dans le nord-ouest du Cambodge. Ironiquement, les entreprises coréennes ne peuvent se permettre de réaliser de tels projets à domicile en raison de la mobilisation de la classe paysanne.

<sup>40</sup> Gilbert Rist, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 426p.

<sup>41</sup> Je pus constater la sincérité et la pugnacité de certains agents du développement travaillant dans le secteur de l'environnement lors de ma venue initiale au Cambodge en 1994 et 1995.

remarque reste d'actualité tant en 2013 qu'en 2018 : l'orientation des ONG dépend plutôt de l'identité et des choix de leurs dirigeants, des schémas de pensées dans lesquels ils s'inscrivent, que de l'origine publique ou non de leurs ressources financières. Quoiqu'il en soit, un travail se justifiait, et se justifie encore, pour renforcer les capacités locales mais aussi pour déjouer les pièges tendus aux populations par la politique des concessions ainsi que la paupérisation des villages se traduisant par l'augmentation démographique des sans terres. Il est également vrai que les coupes de bois illicites florissaient sans guère de contrôle, malgré l'intention déclarée du gouvernement de gérer des écosystèmes en danger. Qui plus est, les titres de propriété, inexistantes sous la période khmer rouge puis vietnamienne (1975-1989) n'étaient pas encore rétablis et la loi du plus fort dominait incontestablement en ce qui concerne l'accaparement des terres.

En gros, malgré un gouvernement fort employant des fonctionnaires de tout acabit (depuis certains hommes capables à d'autres totalement corrompus et ne pensant qu'à leurs propres intérêts) une certaine imprévisibilité régnait en matière de protection des citoyens, et décider de donner des conseils, voire de mettre un peu d'ordre, pouvait se comprendre. De la même façon, le gouvernement n'était pas à même de tenir les rennes de tous les secteurs d'activités y compris de s'investir dans la gestion quelque peu novatrice de la biodiversité. Cette activité ainsi légitimée ne s'est nullement consumée au cours des vingt dernières années : un rapport de l'agence allemande de développement GTZ, cité par le journaliste d'investigation Peter Zsombor<sup>42</sup>, informe que seulement un dixième du million d'hectares que le gouvernement a converti en concession économique (*economic land concession*) depuis le début des années quatre-vingt-dix est effectivement en activité. Dans la plupart des cas, les gros investisseurs coupent la forêt et laissent la terre sans autre occupation, attendant qu'elle prenne de la valeur pour être utilisée à d'autres fins que celles prévue initialement. Plutôt que de renforcer l'emploi et faire bénéficier aux plus pauvres les retombées économiques attendues, lesdites concessions concourent à augmenter le nombre de paysans forcés de migrer en ville ou dans des zones reculées et participent à la dégradation écologique du milieu naturel. Selon certaines ONG dont le mandat est de documenter les implications socio-environnementales des politiques agricoles, près de 60% des familles rurales du pays sont dépourvues de terre ou

---

<sup>42</sup> Zsombor, 2010, *op. cit.*

avec une terre dont la dimension est considérée insuffisante (moins d'un demi-hectare selon les critères reconnus), et le pourcentage va de 2% par an augmentant.

Ces révélations sont bien entendu contestées par les autorités nationales, y compris par le ministère de l'Agriculture et des Forêts<sup>43</sup> reconnaissant seulement 10% des terres mises en concession comme inutilisées. Quoiqu'il en soit, et d'autres raisons peuvent venir se rajouter pour justifier *a priori* une présence non gouvernementale, il n'est pas inutile de considérer la présence d'ONG environnementales comme étant susceptibles d'encourager une situation un peu plus équilibrée, à condition cependant de travailler en concertation avec les communautés locales, ce qui est encore loin d'être majoritairement le cas.

Avant d'en venir à trois exemples d'interventions, une précision s'impose. Nous utilisons depuis le début de ce texte le terme ONG, plus par commodité que par conviction réelle. Des auteurs se sont même demandés s'il ne fallait pas les désigner, avec le plus grand des sérieux, comme des objets non identifiés<sup>44</sup>. Le Cambodge foisonne de cas les plus divers, défiant toute comparaison. En effet, quel est le dénominateur commun entre les tenants de « l'écologie profonde » (*deep ecology*)<sup>45</sup>, les organismes de surveillance écologique, les entités qui protègent quelques espèces menacées, les conservateurs en charge de la gestion d'un territoire avec ou sans hommes, les écologistes/formateurs qui coopèrent plus directement avec le gouvernement, les associations « culturellement » adaptées ayant recours aux moines bouddhistes<sup>46</sup>, les groupes de pression conscients du peu d'impact dont ils disposent pour déjouer la corruption et qui utilisent la presse anglaise locale comme lobby, enfin d'autres qui compilent l'information et constituent des recueils de données ?

Sans oublier que l'environnement étant à la mode, toute congrégation et toute institution qui se respectent doit dorénavant inclure une composante de développement

---

<sup>43</sup> Forestry administration, 2008, *op. cit.*

<sup>44</sup> Denis Chartier et Sylvie Ollitraut, « Les ONG d'environnement dans un système international en mutation : des objets non identifiés ? » in Catherine Aubertin (dir.), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, Presses IRD, 2005, pp21-58.

<sup>45</sup> Néologisme créé par le philosophe norvégien Arne Naess (Arne Naess, *Écologie, communauté et style de vie*, Paris, MF Editions, 2009, 376p.)

<sup>46</sup> Depuis longtemps en vogue en Thaïlande avec l'idée d'une écologie au cœur des traditions bouddhistes. Consulter Hirsch, 1996, *op. cit.*; Philip Hirsch et Carol Warren (dir.), *The Politics of Environment in Southeast Asia, Resource and Resistance*, Londres/New York, Routledge, 1998, 325p.; Richard H. Grove, Vinita Damodaran, Satpal Sangwan (dir.), *Nature and the Orient, the environmental history of South and Southeast Asia*, Delhi/New York, Oxford University Press, 1998, 1056p.



durable avec un zeste écologique, y compris celles qui se focalisent sur des activités éloignées comme la santé, l'éducation et la justice sociale. Même si l'on se concentre sur les ONG environnementales, laissant de côté celles qui se contentent d'être « écologistes », on ne voit pas ce qui les caractérise ni à quels critères partagés elles répondent de facto. Leur plus petit dénominateur commun serait l'intérêt porté à la nature, devenue réservoir de biodiversité, pour reprendre une idée défendue par Gunter<sup>47</sup>. Ce paradigme est associé au souci de considérer son usage en termes de préservation et de valorisation. Il n'en reste pas moins que la neutralité de cette définition est critiquable, car elle reste délabrement vague et peut donner lieu à maintes interprétations. Son imprécision est cependant à la hauteur de la pluralité des tendances rencontrées. Elle témoigne du caractère hybride des situations rencontrées.

Rien ne permet en outre d'affirmer que toutes les ONG environnementales sont de véritables représentantes de la société civile, ni même qu'elles soient politiquement porteuses d'une certaine démocratie, n'en déplaise à celles qui se targuent de jouer la carte des droits de l'Homme et se montrent soucieuse d'imposer une morale qui n'en reste pas moins leur morale. Ce point fut déjà évoqué en d'autres parties du monde<sup>48</sup> et nous y reviendrons en ce qui concerne le Cambodge à partir des trois exemples mentionnés ci-dessous. Sont-elles pour autant des institutions militantes, porteuses d'une forme de contre-pouvoir ? Rien n'est moins sûr et si certaines organisations s'engagent dans cette voie, comme Mother Nature déjà évoquée plus haut, elles relèvent de l'exception. Une exception qu'il est difficile de chiffrer : peut-être une dizaine d'entre elles rentrent dans ce cadre<sup>49</sup>, c'est-à-dire moins de 10% du total (en comptant les ONG locales), mais elles sont le plus souvent de petites ONG sans grandes capacités d'interférer avec le pouvoir en place. Une question encore plus délicate, que nous ne faisons qu'effleurer sans prétendre donner un embryon de réponse pour l'instant, est de savoir comment, de quelles manières et en quoi elles sont utiles au pays : une question innocente mais pertinente, et que l'on oublie souvent de poser. Si elles se présentent ordinairement,

---

<sup>47</sup> Michael M. Gunter Jr., *Building the Next Ark: NGO strategies in protecting International Biodiversity*, Darmouth, 2006, 276p.

<sup>48</sup> Sabelli, 1995, *op. cit.* ; Estienne Rodary, Christian Castellanet et Georges Rossi (dir.), *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?* Paris, Gret/Karthala, 2003, 302p.

<sup>49</sup> Enquêtes personnelles et données de seconde main recueillies auprès d'ONG environnementales.

y compris au Cambodge, comme les garantes d'un discours transcendant les frontières<sup>50</sup>, remettant en cause le néolibéralisme effréné<sup>51</sup> et partie prenante de la contestation transnationale<sup>52</sup>, ce triptyque ne transparait guère dans les actes. Les ONG environnementales donnent plutôt l'impression de fonctionner à la manière d'une entreprise préoccupée par sa volonté de survivre, de se pérenniser et où le bénévolat occupe la dernière des places. Qui plus est, être recruté dans une ONG au Cambodge relève de la réussite sociale et professionnelle. Ce « métier », et non plus cette activité humanitaire, est recherché à la fois par les experts internationaux et par les personnes éduquées du pays qui, en plus du prestige social affiché, y voient une source de revenus bien supérieure à celle qu'ils recevraient dans le secteur public. Plus que jamais, le label « association à but non lucratif » est inadéquat, d'autant plus qu'on est en droit de se demander si certaines, faisant insidieusement office de poste d'avant-garde de la mondialisation, agissent pour le compte d'intérêts privés comme certaines de leurs activités le témoignent en d'autres lieux<sup>53</sup> comme au Cambodge.

S'il semble malaisé, voire compromettant, de vouloir à tout prix cerner ce que recouvre l'appellation ONG, lesdites organisations peuvent malgré tout s'appréhender par l'espace politique qu'elles occupent et par le rôle qu'elles jouent avec les agences qui les sollicitent, les financent et leur imposent un mode de fonctionnement<sup>54</sup>. Les trois cas de figure choisis vont être présentés à partir de cette grille d'analyse.

## ***2.2 - Itinéraire de trois ONG travaillant sur l'environnement***

La première organisation *World Wide Fund for Nature* (WWF) est mondialement connue et bénéficie d'un demi-siècle d'histoire. Elle opère de nos jours dans la plupart des pays du Sud, mais aussi dans de nombreux pays du Nord. Initialement créée par un

---

<sup>50</sup> Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink, *Activists beyond Borders, Advocacy networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, 240p.

<sup>51</sup> Ann M. Florini (dir.), *The Third Force, The Rise of Transnational Civil Society*, Tokyo/Washington, Japan Center for International Change/Carnegie Endowment for International Peace, 1999, 295p.

<sup>52</sup> Sidney Tarrow, « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits*, vol. 38, 2000. pp187-223.

<sup>53</sup> Michelle Kergoat, *Libéralisme et protection de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1999, 299p.

<sup>54</sup> Chartier et Ollitraut, 2005, *op. cit.* ; cités par Aubertin, 2005, *op. cit.* : 16.

célèbre scientifique et enregistrée sous le label d'organisation caritative, elle fit partie d'une des toutes premières vagues environnementales axant ses efforts sur la conservation où parcs naturels et réserves forestières constituaient son point d'ancrage. Peu engagée politiquement, tout au moins en apparence, elle a toujours eu le souci de travailler en partenariat, nonobstant le régime des pays d'élection, contrairement à des ONG comme *Greenpeace* soucieuse d'afficher son autonomie et de ne pas dépendre des travers des organisations gouvernementales. Désireuse d'afficher sa neutralité envers tout ce qui ne touche pas aux préoccupations écologiques il lui fut un temps reproché de s'occuper un peu trop des plantes et des animaux au détriment des êtres humains. L'émergence de la notion de biodiversité fut l'occasion de diversifier ses activités et de se démarquer du label « conservation » avec toute sa connotation naturaliste désuète, pour adopter une approche plus intégrée avec l'utilisation durable des ressources naturelles. Cette approche signifie inclure les communautés villageoises et non plus les écarter, ce qu'elle commença timidement à faire au Cambodge.

L'organisation environnementale fut l'une des premières à s'implanter dans le pays au début des années quatre-vingt-dix, même si sa présence locale reste encore faible en comparaison à d'autres pays. Sa reconnaissance internationale assortie des fonds conséquents dont elle dispose, issus de donations privées ainsi que de fonds alloués par l'agence d'aide américaine (USAID) et l'Union Européenne, lui permirent d'intervenir promptement et de s'investir en tant qu'acteur dominant sur des territoires assez vastes dans le pays. Moins réputée dans le pays que WCS et FFI en ce qui concerne les compétences scientifiques, WWF est plus performante dans ce qu'ils appellent le « marketing » et « la communication »<sup>55</sup>. L'intention majeure qui ressort de ses deux projets locaux donne la priorité à la survie d'espèces menacées de disparition et le maintien, ou la reconstitution si besoin est, des habitats en voie de destruction. Une aire de travail, ayant obtenu l'intitulé de zone de conservation pour la biodiversité, se situe dans la province excentrée de Mondolkiri essentiellement habitée par des populations tribales. Depuis peu, lesdites populations sont impliquées dans le programme qui cherche à initier des activités génératrices de revenus afin d'impulser et rendre viables sur le long terme les activités de protection. L'apparition du concept de biodiversité autorise ainsi les

---

<sup>55</sup> Termes qui ne seraient rien d'autre que des euphémismes illustrant une forte capacité à négocier « par tous les moyens », selon un consultant international.

représentants de cette organisation d'articuler l'exigence scientifique de conservation avec celle de patrimonialisation tout en concédant une ouverture économique avec un zeste de social. Témoin en est la filière du miel ainsi que la création d'écohabitats destinés à recevoir les touristes intéressés de voir des hordes d'éléphants sauvages et autres rares félins<sup>56</sup>.

Cette ouverture a bien entendu ses limites dans la mesure où il est entendu pas les tenants de cette idéologie de la valorisation mitigée de l'environnement que la biodiversité n'est pas, et ne doit pas être, un bien manufacturable comme un autre. Localement, des solutions de rechange voient le jour depuis quelques années à l'instar, comme il vient d'être dit plus, de la création d'une filière à partir de la province de Mondulhiri pour vendre le miel récolté par les villageois<sup>57</sup>, exploitation de produits écologiquement exploitables comme le rotin ainsi que la résine et la gomme de certains arbres. L'essor du tourisme écologique, y compris une activité haut de gamme destinée aux amateurs invétérés de safari, est toujours en train de voir le jour, mais cherche encore sa voie. Les villageois seront appelés à promouvoir l'écotourisme<sup>58</sup> dont il leur est dit qu'ils pourront en tenir des retours substantiels. Des spécialistes de la communication, rompus à l'approche communautaire, œuvrent comme médiateurs et, tout en éduquant et sensibilisant, cherchent à faire passer les messages en grande partie décidés par les administrateurs de Phnom Penh ou New York.

Si une grande partie des projets cités se réalisent sur le terrain en concert avec les groupes ethniques, ils ne sont pas pour autant décidés par lesdites populations envers qui des pratiques et des manières de pensée sont encouragées tandis que d'autres, négligées ou connues mais qui peuvent très bien être les leurs de longue date, peuvent être entièrement passées sous silence ou découragées. C'est ainsi qu'insister exagérément sur certaines cueillettes comme le rotin confère une surcharge de travail auprès des femmes de certains villages, sous le prétexte de renforcer leurs capacités (*empowerment*), alors qu'elles n'aspirent au contraire qu'à une meilleure répartition des activités quotidiennes.

---

<sup>56</sup> Il convient de noter que ces deux activités sont un échec cuisant (aucun dispositif attractif pour observer la et performant faune sauvage, mauvaise organisation à l'échelle locale, manque d'implication véritable des populations locales à qui l'on confie le rôle étrange d'agents de l'environnement sans qu'ils en perçoivent des retombées directes) et n'intéressent personne, ni les populations locales ni les potentiels visiteurs, en dépit du coût impressionnant de financement de ces deux projets

<sup>57</sup> <http://wwf.panda.org/?161621/Mondulhiri-Wild-Honey-symbolises-the-communitys-commitment-to-sustainable-use-and-management-of-forest-resources> [accès le 15.10.2013]

<sup>58</sup> <http://ecotourism-mondulhiri.com> [accès le 16.11.2015]

Par ailleurs, même si les populations locales n'ont rien contre les « produits écologiquement exploitables », il n'est pas inutile de rappeler que la pratique de l'essartage chez les Bunong de Mondolkiri, comme chez les autres peuples de Ratanakiri<sup>59</sup>, reste l'option agricole la plus socialement, culturellement et alimentaires adéquate, alors qu'elle fait cligner des yeux certains activistes environnementaux sans que de véritables motifs scientifiques ne viennent le justifier (érosion accélérée, dégradation des sols, déforestation, etc.). Rien ne permet d'assumer en outre que l'institutionnalisation de la filière miel, pour ne citer que cet exemple emblématique, n'encourage l'affranchissement économique d'unités sociales et de foyers privilégiés au détriment d'autres familles dont l'accès est désormais restreint, suite à l'instauration de la filière Phnom Penh, à ce produit forestier.

Sur un plan plus général, le répertoire d'action de l'organisation comprend cinq activités majeures qui se regroupent de temps à autre : l'expertise, l'étude scientifique, le conseil auprès du gouvernement, l'information et la communication auprès des populations impliquées dans le projet de par leur présence physique sur le territoire sous contrôle de l'ONG. Ces activités relèvent toutes du consensus et favorisent une bonne relation avec le gouvernement. Or, la traditionnelle « bonne relation » avec les autorités nationales permet de négocier un allègement de la dette externe, ou tout au moins un meilleur étalonnage de cette dette, en échange d'un versement interne pour la conservation de la biodiversité. La pratique de l'échange « dette contre nature », sous les auspices de la présente ONG, a déjà été appliquée dans plusieurs pays comme à Madagascar, aux Philippines et en Zambie. Le pays khmer, lourdement endetté y compris par les Etats-Unis d'Amérique et les agences multilatérales, n'est pas sans connaître les tenants et les aboutissants de ce lien fort qui les unit et les rend potentiellement dépendants, économiquement et idéologiquement, de ladite organisation.

Au final les mots d'ordre de l'organisation consistent à inciter à penser globalement, à lier le local avec le global et à responsabiliser les acteurs locaux, depuis le villageois jusqu'aux décideurs, quant à leur nécessaire contribution au mieux être de la planète. En espérant démontrer que tout le monde peut y gagner. Jusque là, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais à y regarder de plus près au niveau

---

<sup>59</sup> Frédéric Bourdier, *Ethnographie des populations indigènes du nord-est cambodgien*, Paris, L'Harmattan, 2009, 287p.

des pratiques on est toujours dans une logique d'endoctrinement, certes plus fine et subtile qu'elle ne le fut jadis, mais qui n'en reste pas moins une tentative d'imposition d'une valeur morale à prétention universelle non seulement sur la politique du pays dans son ensemble mais aussi sur des sociétés détentrices d'un autre savoir et qui ont probablement leur mot à dire si quelqu'un se déclare prêt à les écouter. Ce qui est loin d'être le cas comme on s'en apercevra dans la dernière partie du texte.

La seconde organisation *Wildlife Alliance*, si importante soit-elle, ne bénéficie pas de la même assise et de la même taille que la première. Elle se présente comme une organisation à but non lucratif et ses sources de revenus proviennent quasi exclusivement de donations privées incluant quelques grands mécénats et des Fondations<sup>60</sup>. Son implantation au Cambodge est plus récente que la première mais elle a laissé davantage de visibilité sociale, économique et politique, autant en raison de la particularité de son approche que de la ténacité de sa conviction. Originnaire d'un pays développé et dirigé par une américaine d'origine Khmère fortunée, son fonctionnement reste toutefois décentralisé et la représentation locale, basée dans un des quartiers huppés de la capitale, dispose d'une grande marge de manœuvre eu égard au siège<sup>61</sup>.

Comment sont-ils arrivés dans le pays ? La mission, au départ inoffensive, inscrite sur le blason de sa vocation de sauvetage lui sert indubitablement de passe-droit. L'organisation entend se dédier tout spécifiquement à réduire la demande vis-à-vis des espèces animales et végétales en péril ou menacées d'extinction en sensibilisant le public, à commencer par les plus démunis, afin de maintenir la faune et la flore sauvage. Toute rencontre avec des responsables de l'organisation est invariablement guidée par le

---

<sup>60</sup>A l'image de la Fondation *Angelina Jolie-Brad Pitt*. Le projet *Maddox Jolie Pitt* est au sud-ouest de la province de Battambang : près de 60 000 hectares de forêt ont été constitués en parc national en 2006, au grand dam d'une partie de la population locale non consultée, en partie déplacée, n'ayant plus aucune légitimité d'accès et se sentant peu concernés avec le jumelage avec le parc national des Séquoias en Californie (Enquêtes personnelles effectuées sur place dans les 10 villages concernés, en collaboration avec Madame Chea Bunnary). L'organisation du projet a cependant évolué et a su avec le temps s'accommoder des pratiques et savoirs des populations locales, tout en développant par l'éducation dans les écoles une nouvelle sensibilité écologique adaptée aux circonstances de vie, et qui concerne donc de plus près les populations locales.

<sup>61</sup> Il m'a été dit avec force persuasion par des proches de l'organisation que la façon dont elle s'est développée au Cambodge fonctionne sur une tout autre logique que celle mise en place dans d'autres pays. Notre description se cantonnera à la situation cambodgienne.

sentiment d'être devant un fait scientifiquement accompli<sup>62</sup>. Des études ont mis en évidence l'usage inconsidéré de viandes d'animaux pour la restauration et à des fins médicales<sup>63</sup>. La responsabilité se transforme en culpabilité et les conclusions d'un rapport évoquent la nécessité de démanteler la pléthore des trafics mis en place par des citoyens indignes de ce nom. Des données sont mises en avant, des calculs sont montrés et des estimations projetées. Il est rappelé en passant que des célébrités artistiques internationales cautionnent l'entreprise et s'ils acceptent de se mouiller c'est parce qu'elles sont sûres de l'objectivité de l'organisation. Des personnes qui s'annoncent expertes de l'organisation évoquent répétitivement la « bonne entente nécessaire à mettre en valeur entre les humains et les non humains<sup>64</sup> ». A défaut de saisir le sens attribué à ce mot d'« entente », l'évocation des cas concrets autorise de voir quelques pratiques adoptées.

Suite à la déclaration visant à démanteler les trafiquants de tout acabit, il ne faut pas longtemps pour découvrir que l'organisation, avec l'aide de l'armée et de la police, contribue effectivement à régler des affaires au niveau local. Mais seulement à l'encontre des habitants aux conditions de vie déjà précaires : jusqu'à présent, aucune des personnalités du monde khmer s'investissant sur les terres aux alentours n'ont été dénoncées<sup>65</sup>. Une ONG peut difficilement revendiquer la justice pour tous dans un pays où le gouvernement en place influence les décisions juridiques. Mais elle peut malgré tout afficher une certaine visibilité autant envers les populations locales mais aussi, et surtout, vis-à-vis des investisseurs sans scrupules. Une telle complaisance forcée, justifiée par le désir de maintenir durablement ses activités et donc d'être en bons termes avec les autorités nationales, enlève une grande partie de sa crédibilité auprès de la communauté villageoise forestière qui les assimile à des partenaires de la classe dirigeante et non à des associés sincères.

---

<sup>62</sup> Enquêtes personnelles, recoupées d'interviews auprès d'informateurs intermédiaires.

<sup>63</sup> Un travail plus complet et systématique fait état des rapports entre médecine traditionnelle et utilisation de la faune et de la flore locale (David Ashwell et Naomi Walston, *An overview of the use and trade of plants and animals in traditional medicine systems in Cambodia*, Phnom Penh, National Center for Traditional Medicine, 2007, 112p.).

<sup>64</sup> Une phrase fréquemment répétée (sous des terminologies différentes) et qui fut retrouvée lors d'enquêtes personnelles auprès de membres de l'ONG ainsi qu'auprès de villageois impliqués dans le projet implanté au cœur de la forêt de la province de Koh Kong.

<sup>65</sup> Témoignages de représentants d'institutions parallèles et de membres de la société villageoise (2007 et 2008).

Prenons pour exemple un vaste projet en cours depuis presque une décennie dans une région au sud-est du pays, bien connue par l'auteur de ces lignes, et dont les villageois ont également offert leur version des faits. Au départ une commune regroupant quatre villages, sise à la jonction de deux rivières à l'orée d'une vaste forêt. L'organisation eut le droit de s'implanter en ce lieu, ancien fief des Khmers rouges puis nouvel Eldorado investi massivement par des scieries clandestines qui coupèrent allègrement tout la sylve pendant de longues années. Le commerce du bois n'était pas sous le contrôle d'un magnat mais il était organisé par toute une série de petits vendeurs, intermédiaires et récents migrants venus de régions voisines pauvres. En somme des personnes attirées par la possibilité d'améliorer quelque peu leur condition de vie et non pas de devenir milliardaire. Et c'est probablement la présence indésirable de cette communauté de fortune, non dirigée par quelqu'un de haut rang, qui incita le gouvernement à fermer les ateliers, à déclarer pour faire bonne repentance le lieu comme espace protégé avec le statut de forêt protégée appartenant à l'Etat... et finalement à accueillir une organisation fraîchement arrivée dans le pays pour s'occuper de la gestion dudit territoire.

Il fut convenu que les habitants, notamment les anciens résidents, ne seraient pas délogés mais l'ONG reçut les pleins pouvoirs pour faire en sorte que les gens se transforment en bons écologues. Autrement dit, être écologue en suivant les consignes de l'ONG. Une milice locale fut créée, renforcée par un contingent de l'armée nationale prêt à intervenir si jamais la situation se compliquait. L'organisation recruta des anciens contrebandiers (locaux et migrants) en guise de rangers dans son staff local. Après quelques réunions villageoises où le débat faisait place au lancement de consignes, il fut décrété que nul n'aurait le droit de chasser quelque animal que ce soit ni de ramasser les produits de la forêt. Les familles se virent également interdire, sans aucune raison qui puisse le justifier, de collecter la résine de l'arbre *Chhoeutal* qui représentait une source régulière de revenu<sup>66</sup>. Du jour au lendemain, l'accès à la forêt fut totalement contingenté moyennant amendes et menace de prison pour les récidivistes. Une partie des champs exploités pour l'agriculture de subsistance (riz, légumineuses) fut confisquée afin de replanter des arbres. Pour pallier aux mesures draconiennes de restrictions imposées, il

---

<sup>66</sup> La collecte de cette résine n'est pas destructive pour l'arbre (enquêtes personnelles avec informations confirmées par le département des forêts).



fut proposé un plan de relogement : les familles qui seraient d'accord de quitter le territoire protégé recevraient en échange un terrain dans un nouveau lieu-dit créé pour l'occasion sur un bord de route, à quelques dizaines de kilomètres du lieu d'origine. Certains acceptèrent et d'autres pas. Il s'en suivit des scènes d'intimidation qui dégénérèrent en mesures de rétorsion jusqu'à ce que, alerté par des villageois exténués, un représentant d'une organisation khmère des droits de l'Homme venu constater la situation soit encloué dans un abri de fortune, tandis que ses supporters étaient pris violemment à parti par l'organisation et quelques habitants collaborateurs - dénommés méchamment « Khmers verts » (en référence aux Khmers rouges) par d'autres villageois et « éco-mercenaires » par la presse locale. La population se rappelle avec étonnement que la directrice venait parfois en hélicoptère : une fois, elle fut à son tour empêchée d'accoster par bateau et fut déclarée *persona non grata* par une partie non négligeable de la population. Suite à ces conflits allant grandissants, ladite organisation jugea bon de déménager ses locaux du village, de se rapprocher des locaux du département des Forêts, et de mettre de l'eau dans son vin.

Quelques années plus tard au début des années 2010, des idées similaires sont véhiculées mais avec davantage de tact. Il est fait appel aux moines bouddhistes<sup>67</sup> pour rappeler aux locaux les préceptes religieux requérant de ne pas tuer tout organisme vivant et d'épargner les arbres et les plantes que l'on doit respecter au cas où ils posséderaient une âme. Conscient tout de même de la nécessité de survie matérielle, il fut adopté, cette fois-ci en concertation avec la population, un vaste plan de foresterie sociale qui allait fournir du travail à près d'une centaine de personnes formées en activités pépiniéristes et d'assemblages floraux. Les employés, bénéficiant d'un salaire correct et d'un emploi durable, reconnurent le bien-fondé de l'entreprise mais, d'après enquêtes personnelles auprès d'un cinquième des recrutés, moins en raison de la pertinence écologique de l'action intentée que de son attrait économique. Il n'en reste pas moins que certains des agissements de l'ONG lui firent perdre une grande partie de sa crédibilité<sup>68</sup> : juste en face

---

<sup>67</sup> Il existe en d'autres lieux des ONG écologiques constituées uniquement de moines bouddhistes, ayant pour mandat d'être les porte-parole de la nature sacrée et non touchée. Leurs services sont très prisés par d'autres organisations qui leur demandent d'intervenir ponctuellement, de la même manière que cela s'est fait auparavant dans le nord de la Thaïlande.

<sup>68</sup> Même s'ils réalisent un travail respectable pour prévenir l'impact environnemental et humain de cinq énormes projets de barrage dans le massif des Cardamomes (sud-ouest du pays). Notons pour mémoire d'autres travaux effectués par des scientifiques environnementaux sur le Mékong face au risque d'une croissance exponentielle des projets hydroélectriques (Tyson R. Roberts et Terry J. Warren, « Observation

de sa zone d'implantation, un vaste territoire transformé en concession et alloué par décision ministérielle à une riche famille urbaine désireuse de monter une usine de canne à sucre avec des champs mis en culture dans les environs fit perdre des terres à de nombreuses familles. Le scepticisme des villageois s'accrut face au constat de l'absence totale de réaction de l'organisation écologique pour les défendre, cette dernière reconnaissant qu'il fallait tout de même que le pays se développe économiquement ici et là. Avec le temps, les velléités se sont calmées : un des villages, Chipat, est devenu un centre d'attraction écotouristique proposant des excursions en forêt, des séjours chez l'habitant et d'agréables ballades près de la rivière adjacente. Des familles villageoises y trouvent leur compte et perçoivent de retours économiques, mais pas tous. La gestion de l'environnement forestier est soumise au impératifs du département des forêts avec qui l'ONG a trouvé un parfait partenaire, une façon pour elle d'être un peu plus discrète. Nombre sont les activités à rester criminalisées, comme la possibilité de chasser, même de façon modérée, et de collecter impunément des produits non ligneux, non seulement pour la commercialisation mais pour l'usage familial. Des passe-droits s'organisent localement et la police locale, souvent compréhensive plutôt que répressive, autorise en catimini la coupe du bois pour usage local (habitation, barrières, etc.).

La troisième organisation *Global Witness* est unique en son genre. Elle n'est pas une entité travaillant sur la conservation en tant que telle, mais une ONG de surveillance. Originnaire d'un pays européen avec une assise américaine, mais de création relativement récente par rapport aux deux autres, elle travailla successivement dans plusieurs pays du Sud (Asie du Sud-Est et Afrique centrale) malgré un effectif total réduit à une quarantaine de personnes, sans compter les employés locaux. Rapidement reconnue d'utilité publique pour son mandat de lutte contre la corruption écologique, elle bénéficie d'une pluralité de financeurs avec des gouvernements du Nord, des agences bilatérales et multilatérales de développement ainsi que des Fondations prestigieuses comme la Fondation Ford et le Trust Sigrid. Il lui est arrivé de décliner des donations provenant

---

on fishes and fisheries in Southern Laos and northeastern Cambodia », *Natural History Bulletin of the Siam Society*, vol. 42, 1993, pp87-115. ; Ian Baird, *The Don Sahong Dam: Potential impacts on regional fish migrations, livelihoods and human health (in Laos)*, Vancouver; University of Victoria, POLIS Project on Ecological Governance, 2009, 34p.), la migration des poissons étant sérieusement menacée alors que des millions de gens vivent et se nourrissent de cette manne halieutique.

d'entreprises multinationales impliquées dans l'armement, la coupe du bois et l'extraction de minerais ainsi que de pays ayant porté atteinte à la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Son activité consiste à dénoncer, après enquêtes, toute forme de pratique illégale relative à l'exploitation du sol et des forêts. Loin de se restreindre au local, elle examine la corruption internationale ainsi que les réseaux de vente interétatique. Ses mots d'ordre sont la transparence, la visibilité, le lobbying et - s'il est besoin - la dénonciation. Elle propose sa mission de surveillance à un pays mais exige une autonomie totale. Elle est toujours prête à se retourner contre le pouvoir en place, comme ce fut le cas au Libéria, au Congo et plus récemment au Cambodge, si des accusations le justifient. Plutôt que de travailler pour un gouvernement, elle s'implique dans un pays et revendique la protection des populations vulnérables spoliées de leur droit à la terre par les puissants dans des régimes oppressifs. Elle favorise un espace d'entraînement où les personnes formées participent et surveillent la bonne application des droits et des devoirs vis-à-vis de l'environnement souterrain et forestier.

Son entrée au Cambodge débuta peu après sa création. Elle prit racine à la frontière thaïlandaise et fut positivement remarquée, y compris par une partie du gouvernement cambodgien, qui lui fut gréé de sa rapidité d'action à démanteler un trafic juteux de bois (estimé à 20 millions de dollars par mois) entre l'armée rebelle khmère rouge, des compagnies privées thaïlandaises et un homme d'affaire américain impliqué dans le trafic. Autorisée en ces temps peu sûrs de s'installer au Cambodge dans les années quatre-vingt-dix avec l'aval de nombreux pays donateurs, elle élargit son mandat afin de lutter contre l'impunité qui régnait dans l'industrie illégale du bois. Le gouvernement lui octroya la possibilité d'être la première organisation étrangère « autorisée » à regarder d'un peu plus près ce qui se passait au niveau de la gestion interne des forêts mais avec des conditions si limitatives que l'ONG, perçue d'emblée comme une menace par les autorités nationales, n'eut d'autres choix que de ne pas respecter la convention établie réduisant leur rôle effectif à néant. L'organisation grandit localement, les membres khmers acquirent de l'expérience, de l'assurance et surtout de l'audace. Les résultats lapidaires de leurs recherches reposant sur le nouveau concept de surveillance indépendante de la forêt (*Independent Forest Monitoring* : IFM) furent présentés aux ministères nationaux mais aussi au Fonds Monétaire International avec une requête adjointe de suspension de prêt qui fut entérinée en 1996.

Rétroactivement, il n'est pas impossible que le gouvernement s'attendant à trouver davantage de complaisance commençait à se méfier de leur intrusion, vu que l'organisation ne respectait pas l'adage que la quasi-totalité des ONG environnementales doivent respecter scrupuleusement<sup>69</sup> : critiquer ce qui s'effectue à la base, accuser le cas échéant le banditisme écologique quand cela implique des pauvres paysans et d'humbles gens de la forêt mais ne pas toucher aux cordes sensibles du gouvernement, et surtout ne pas mettre le doigt sur des hommes importants ainsi qu'au système de patronage ambiant<sup>70</sup>. Cette politique « un poids/deux mesures », implicitement espérée par le gouvernement, ne fut pas respectée par *Global Witness*, et les populations modestes ne furent pas les cibles d'accusation prioritaires. Quel sens en effet d'accuser une pauvre famille prenant au piège un sanglier sauvage qui de surcroît empiète sur la future récolte et détruit sa rizière ? Inversement, une partie de la *nomenklatura* urbaine et militaire associée à un puissant syndicat de la coupe du bois fut mise sur le ban. La réaction ne se fit pas attendre : le gouvernement remit en question l'objectivité ainsi que l'agressivité du contenu du rapport, et l'organisation fut sommée de quitter le pays si elle ne voulait pas être assignée en justice. Ce qui se passa effectivement. Mais être rejetée ne signifie pas pour autant renoncer à son travail, et l'organisation continue à faire pression sur les donateurs (quoique sans succès avec la Chine et d'autres agences de développement) afin qu'ils bloquent leurs prêts tant que, pour reprendre les termes exprimés, « le grand banditisme forestier organisé ne cesse pas ». Constatant le peu de précipitation de certains pays ainsi que de la Banque mondiale à réagir, ils font également pression sur ces derniers en leur enjoignant de ne pas cautionner une prétendue aide au développement via le Cambodge dont l'argent est détourné pour le profit de privilégiés. Les autorités quant à elles ont coupé toute relation avec ceux qu'ils considèrent comme des dangereux activistes ayant produit des documents aux sources invérifiables et non contrôlées. De leur côté, les membres de l'organisation entretiennent les mêmes arguments, utilisés depuis 2001, déplorant qu'aucun des accusés n'ait été en mesure de répondre clairement aux inculpations perçues comme injustes. L'histoire va bien plus loin car presque tout le

---

<sup>69</sup> C'est du moins ce que les rapports officiels du gouvernement, corroborés par les articles de presse écrits par les émissaires de l'Etat, tendent à exprimer.

<sup>70</sup> Une des plus vieilles ONG locales créée en 1991, ADHOC, financée de l'extérieur, tient ce genre de propos accusateur. Soutenue par plusieurs activistes écologistes dont le travail consiste à documenter le rôle imparté à l'Etat, certains acteurs de ladite ONG humanitaire n'en restent pas moins violemment contredits par les agences nationales et les plus indépendants vont jusqu'à être menacés par les justices provinciales.

haut pavé du gouvernement est mis sur la touche à force de ne pas prendre de mesures légales contre les accusés (personnes morales, entités juridiques ou réseaux informels regroupant soit des corporations soit des membres haut-placés du gouvernement).

Comme on vient de le voir, l'identification et la publication du crime forestier constitue une activité louable au niveau international. Elle affiche un caractère opérationnel très complexe car elle joue avec les media et la presse mondiale, tout en essayant d'agir sur les politiques nationales en soulevant l'aide conditionnelle. Il n'empêche que le fonctionnement reste au coup par coup avec des méthodes de travail qui varient en fonction des cas déclarés. S'il n'est pas impossible qu'elle fasse l'objet d'un consensus international, elle continue d'être détestée par la grande majorité du pouvoir cambodgien en place. Une des principales critiques à leur encontre est de se mêler sans reconnaître les tenants les aboutissants, de la politique du développement de la contrée toute entière. Certains détracteurs, et pas les plus virulents, nous ont affirmés qu'il était difficile et probablement peu souhaitable pour un pays pauvre comme le Cambodge de maintenir une couverture forestière de 60% qui empêcherait ce qui s'est finalement réalisé dans les pays industrialisés du Nord, à savoir la mise en valeur de davantage de terres pour le développement agricole et d'autres activités de rapport dont les retombées s'avèrent essentielles pour des décideurs qui ne veulent pas indéfiniment compter sur l'aide internationale et les missions charitables. Ce serait oublier que les arguments de *Global Witness* sont ciblés non pas sur le taux de déforestation en tant que tel mais sur l'exploitation illégale du bois et le revenu tiré de la déforestation qui passe par les mains d'une poignée de personnes privées et non pas à l'Etat. D'autres commentateurs reconnaissent que le gouvernement doit faire face à une société en pleine mutation et qu'il ne peut, en l'état actuel des choses, contrôler socialement ce qui se passe sur le territoire : à ce titre, l'organisation de surveillance écologique n'a pas saisi la complexité des rouages socio-économiques et des rapports de domination qui s'exercent au sein de la société khmère, et plutôt que de mettre le doigt sur des personnes et les nommer, mieux eut-il valu s'attacher à comprendre les dynamiques sociales afin de proposer de façon plus clémentine au gouvernement un mode d'intervention mieux balisé. Quoiqu'on en dise, affirment encore d'autres observateurs perplexes, les bénéfices économiques que les gens tirent de la forêt occupent une valeur consistante mais résiduelle au niveau national. Les produits de la collecte ne peuvent pas nourrir et faire

vivre une population de 15 millions d'habitants condamnée à s'émerveiller devant la multiplicité des parcs à l'accès restreint. Un autre observateur dubitatif rappelle encore que le gouvernement n'a plus besoin d'accusateurs publics à la Fouquier-Tinville et que les 47 845 km<sup>2</sup> des 32 réserves constituant un quart du territoire national, pour la plupart imposées par des agences non cambodgiennes, ne peuvent être inviolables par décret international : il en va de la souveraineté de l'Etat<sup>71</sup>. Or c'est justement cette souveraineté de l'Etat qui est remise en question par *Global Witness* s'étant attaché à démontrer que le processus de décision profitait à une petite élite et ne représentait aucunement les intérêts du peuple, bien au contraire. Autant de remarques plus ou moins pertinentes<sup>72</sup> mais qui méritent réflexion, même exposées en quelques lignes de façon un peu abrupte.

Par ailleurs, les activités de *Global Witness*, aussi louables soient-elles pour certains, achoppent par leur caractère dénonciateur annoncé trop souvent ciblé sur les mêmes acteurs. Elles ne font guère mention de la volonté et de l'effort de certains membres du gouvernement et de quelques Cambodgiens femmes et hommes d'affaires aisés soucieux de négocier, voire trouver des compromis ou des solutions, envers une meilleure gestion environnementale au niveau local ou régional. Autrement dit, être membre de l'élite sociale, économique et politique n'implique pas être automatiquement un pillier invétéré de la nature ni même n'avoir aucun intérêt manifeste pour la préservation et l'avenir de nature. Un autre aspect totalement négligé par l'ONG concerne l'évaluation objective des activités des ONG écologiques, y compris celles des deux précitées. Avec l'avènement de prestations de services environnementales et de toute une série de projets visant à financiariser la nature, à la percevoir non seulement comme un réservoir de vie, mais aussi comme une source de marketing potentiel, il est temps de penser sérieusement à ce qui a déjà été entrepris de nombreux autres pays du Sud, à savoir (pour commencer) esquisser des analyses de cas originales visant à mesurer de façon intégrée l'impact de ces nouvelles politiques environnementales sur la qualité de vie des populations concernées. Seuls certaines rares études vont dans ce sens au

---

<sup>71</sup> En fait, de nombreux décideurs cambodgiens, appartenant le plus souvent au ministère de l'Environnement, plaidèrent dès 1993 pour la création d'autres aires protégées, ce qui se serait traduit par davantage de terres sous leur contrôle, davantage de personnels, davantage de budget et finalement davantage de pouvoir. Leurs requêtes n'ont pas abouti mais la « conquête de terres » revenait à s'octroyer une part significative du pouvoir national.

<sup>72</sup> Certaines accusations « partisans » confondent différentes vocations à savoir le souci de transparence pour *Global Witness* et la volonté de s'impliquer sur les conséquences environnementales pour d'autres ONG comme FFI (mais cette analyse écologique n'est absolument pas du ressort de *Global Witness*).

Cambodge<sup>73</sup>. L'accent est en effet mis sur la nature avec un grand N, celle qu'occupe notre monde, mais qu'en est-il de la communauté villageoise ? Est-elle vraiment préoccupée par la survie du dernier crocodile dans le massif des Cardamones ou n'est-elle pas plutôt en faveur de l'amélioration de ses conditions de vie qui reposent non seulement sur d'autres critères d'appréciation culturelle (qui peuvent très bien être en phase avec des considérations écologiques adaptées) mais aussi sur des considérations matérielles censées faciliter son existence (là aussi susceptibles d'être en phase avec des considérations écologiques adaptées) ? Que peut répondre l'écologie à cette exigence et comment ? En l'état, la place est vacante et l'investigation scientifique en la matière se fait urgente.

### **3 - Une biodiversité sans les êtres humains**

Les réponses apportées à la mondialisation et en ce qui nous concerne ici à la conscience de la nécessité de préservation ne sont qu'une stratégie parmi d'autres pour s'adapter et survivre. Quant à l'espace de négociation censé être le creuset d'un mode de développement équilibré envers les populations concernées, force est de constater qu'il n'y a pas de lien réel entre leur savoir traditionnel et ce qui leur est reconnu comme connaissance qui, de toutes façons, est décidé de l'extérieur. Cette prise de décision, qui fait valoir d'ordonnance, se retrouve étrangement avec une acuité particulière dans le secteur environnemental. Étrangement car, de prime abord, un lien, même ténu, semble raccorder les acteurs environnementalistes et les populations locales envers l'intérêt porté au milieu naturel. Pourtant, les propos sont rarement les mêmes : à un niveau d'échelle mais aussi eu égard au contraste entre les façons de percevoir le milieu qui nous entoure.

---

<sup>73</sup> Milne, Sarah, Sango Mahanty, Phuc Toa, Wolfram Dressler, Peter Kanowskic, and Maylee Thavata (2018), Learning from 'Actually Existing' REDD+: A Synthesis of Ethnographic Findings, *Conservation and Society*: 1-12. Clements Tom, Ashish John, Karen Nielsen, Dara An, Setha Than, and E.J. Milner-Gulland (2010), Payments for biodiversity conservation in the context of weak institutions: Comparison of three programs in Cambodia, *Ecological Economics*, 69: 1283-1291.

Or les savoirs locaux méritent d'être appréhendés à travers l'étude des systèmes agraires et l'organisation sociale. Le lien entre population et environnement s'appréhende alors en termes de relation. Comme nous l'avons montré précédemment au cours d'une recherche dans les forêts du nord-est cambodgien<sup>74</sup>, les connaissances et pratiques vernaculaires eu égard à la gestion de la nature, considérée comme vivante, ne peuvent être évacuées et remplacées par une intervention extérieure neutre, désolidarisée, aussi légitime soit-elle. Les acteurs du développement commencent à reconnaître cette nécessité d'adopter une approche par le bas, de concert avec les communautés. Mais si la participation des populations s'inscrit dans le paysage de l'aide au développement, y compris avec les activités touchant l'environnement, elle fait plutôt figure d'apparat et force est de reconnaître que les projets reposant sur une véritable négociation, c'est-à-dire d'une véritable prise en compte des logiques internes, relèvent de l'exception. Ce point mérite que l'on s'y arrête.

Certains décideurs nationaux interviewés à propos du développement triangulaire (un vaste programme de développement où l'agro-industriel a partie prenante) fusionnant le centre Viêt Nam, le sud Laos et le nord-est cambodgien eurent la franchise de répondre qu'en aucun cas il était prévu de travailler en concertation avec les populations locales ; ce grand projet multilatéral est au cœur d'un échiquier géopolitique éminemment stratégique avec des retombées fortes sur le développement national et les pourparlers, selon l'avis des administrateurs, doit s'élaborer entre personnes qui savaient penser l'intérêt des échanges internationaux sans se cantonner à des considérations locales. A l'autre bout de l'échelle, les organisations avec leurs argumentaires écologiques semblent défendre, ou tout au moins solliciter pour consultation, les gens de la forêt. Mais même les ONG travaillant avec les parcs nationaux inclus dans le Triangle n'ont pu adopter une politique d'intégration avec les populations locales : le parc de Virachey au nord-est du pays qui est de longue date habité par les Brao dont le mode de vie dépend en grande partie des produits de la forêt et des activités d'essartage. Ces derniers ont été relogés sur un territoire exigu, totalement inadapté non seulement pour la poursuite de leurs pratiques traditionnelles mais aussi pour toute perspective de changement sociétal ayant un sens pour leur devenir. Des travaux ont été réalisés par des spécialistes de ces populations et

---

<sup>74</sup> Bourdier, *Ethnographie des populations indigènes du nord-est cambodgien*, 2009, *op. cit.*



sur leurs façons de gérer la biodiversité<sup>75</sup> mais personne dans le monde du développement ni dans la conservation ne semble les considérer sérieusement.

Etrangement, ces minorités ethniques que j'ai eu l'occasion de rencontrer en différents endroits de la province convergeaient quant à leur manière d'interpréter le monde des ONG dès lors que celles-ci s'impliquent sur les questions relatives à leur environnement. L'évolution de ce rapport au nouvel « autre » que sont les ONG environnementales fut déjà analysée dans la province de Ratanakiri il y a plus d'une dizaine d'année<sup>76</sup>. Une grande partie des populations contactées estimaient déjà que ce sont des éducateurs qui viennent préconiser ce qu'il faut faire ou pas. Tout au moins était-ce la représentation qui ressortait le plus fréquemment. Nombreux sont ceux parmi les paysans de la forêt à avoir l'impression tenace que les intervenants extérieurs arrivent avec des intentions précises sans avoir jamais vécu avec eux ni comme eux. Un chef jarai (une ethnie locale numériquement dominante) me disait récemment qu'il ne comprenait pas pourquoi ils viennent donner des leçons et non pas aux grands investisseurs qui s'installent avec ou sans l'accord du gouvernement, car ces derniers occupent de plus en plus tout l'espace de vie, leur ancien espace de vie, qui se rétrécit comme une peau de chagrin. Il transparaît dans ce discours réitéré avec des expressions différentes qu'il est reproché aux organisations environnementales de ne pas être vraiment « caritatives », de ne pas s'impliquer politiquement, et surtout de ne pas fournir des outils de compréhension et de polémique avec le monde extérieur. Fréquemment, les populations en viennent à ne plus percevoir de différence significative entre les actions du gouvernement et celles des organisations non gouvernementales dont les attitudes demeurent condescendantes, là même où une confrontation d'intérêt devrait favoriser un débat plus engagé. Un même renversement s'effectue quant à la reconnaissance des chefs administratifs des villages et des communes, briefés par les responsables provinciaux, et qui n'ont de cesse de rappeler aux ONG comme aux familles que leurs activités doivent être en phase avec les politiques du gouvernement. Le chef lignager traditionnel était autrefois la plus haute autorité avec le leader religieux, et tous deux œuvraient dans leur village pour leur bien-être des habitants. Les élus administratifs censés en théorie les

---

<sup>75</sup> Ian Baird et Philip Dearden, « Biodiversity conservation and resource tenure regimes: A case study from Northeast Cambodia », *Environmental Management*, vol. 32/5, 2003, pp541-550; Baird, 2008, *op. cit.*

<sup>76</sup> Frédéric Bourdier, « La nature apprivoisée : symbolisme et technique des populations indigènes du nord-est cambodgien » in Georges Rossi (dir.), *Sociétés rurales et environnement. Gestion des ressources et dynamiques locales au sud*, Paris, Karthala, 1998, pp25-41.

remplacer s'avèrent totalement discrédités, à de rares exceptions près, par leur fonction de transmetteurs d'information du pouvoir provincial et de simples dépositaires de consignes venus d'en haut.

Les rares personnes qui se positionnent avec un rôle de contrepouvoir existent malgré tout. Elles sont le plus souvent khmères que non khmères car elles risquent moins de perdre leur position ou d'être rejetées du pays. Elles sont *in fine* perçues comme les meilleurs protecteurs de la nature (ainsi que des collectivités humaines) sans endosser le statut de conservateur mais en se présentant comme militant. Un homme, devenu célèbre auprès des gens de la forêt dans toute une province, affirme lutter contre ce qui est considéré abus et vols environnementaux. Il travaille en réseau avec une pléthore de villageois qui lui font sans cesse appel en cas de spoliation de terres et d'exploitation clandestine de la forêt. Son œuvre est un effort de mobilisation et, en dépit d'incessantes menaces proférées par les autorités provinciales, il bénéficie d'un charisme de « bienfaiteur de la nature » qu'aucun autre membre d'une organisation environnementale, tout au moins à notre connaissance au Cambodge, ne peut égaler. Cette implication politique montre le flou de la limite entre ONG humanitaires, environnementales et écologiques ainsi que le caractère acrobatique de certaines d'entre elles travaillant en concert auprès des sociétés humaines et réalisant la difficulté, voire en certaines occasions l'incongruité, de se focaliser uniquement sur les questions de biodiversité et de conservation alors que le véritable débat se situe dans l'arène politique. Les exemples sont pléthore.

Un groupe de 300 Jarai de la province de Ratanakiri se sont récemment mobilisés pour empêcher l'implantation d'une compagnie vietnamienne d'extraction de minerais sur un territoire de 15 400 hectares : une étude d'impact socio-écologique et financière se focalisant sur le potentiel économique du sous-sol comparé avec le coût de perte en biodiversité dont ils eurent le retour leur semblait hors de propos, vu que leur principal souci était de continuer l'essartage et vivre sur le même espace. Un autre village tampuan (les Tampuan sont une autre ethnie démographiquement importante de la province) s'évertue depuis plusieurs années à protéger les forêts qui entourent les champs cultivés afin d'éviter l'accaparement de leurs terres par une plantation privée d'hévéas. N'ayant d'autres ressources que de lutter contre le pouvoir établi pour préserver leur environnement naturel, les représentants de la commune sont rentrés en conflit avec le

support d'une ONG humanitaire contre les autorités provinciales défendant la compagnie. Dans une autre province située à l'ouest du pays, Oddar Meachey, c'est toute une population khmère d'un district qui, cette fois-ci, pétitionne contre les représentants du gouvernement en charge de protéger l'environnement ayant interdit de cultiver, de pêcher et de chasser sur une zone de 75 hectares qu'ils ont de tout temps utilisé sans pour autant piller la forêt et la manne halieutique. Les habitants des villages concernés ont besoin du renouvellement des ressources naturelles qu'ils utilisent et, là encore, une étude d'impact socio-écologique (*impact ecological assesment* : IAS) ne leur signifie rien de plus que ce qu'ils savent déjà. Ils revendiquent le retour au droit ancestral d'accès à une terre qu'ils considèrent comme la leur. A l'opposé, les habitants d'un village dans une région frontalière avec la Thaïlande se heurtent aux autorités provinciales ne voulant pas accorder un statut d'aire protégée aux 200 hectares de terres à proximité de leur espace de vie. Cette fois-ci, ce sont les villageois qui mettent en avant, discours écologique à l'appui avec tous les mots clés (conservation de la forêt, respect de la nature, diversité des ressources naturelles, protection de la faune sauvage...), la nécessité d'obtenir un terrain vierge dont ils auraient l'exclusivité pour le bétail et le pâturage.

Comme il a été dit, il serait trop long dans cet article de dépeindre le fonctionnement des sociétés forestières tant elles offrent une diversité dans les représentations, les pratiques et leurs histoires qui ne peut être résumée en quelques pages. Par contre, regarder de plus près la manière dont une communauté locale réagit, s'adapte ou rentre en conflit à partir du moment où elle est en contact, de gré ou de force, avec une organisation environnementale procure une analyse inédite et intéressante au niveau des capacités de négociations que tout un chacun initie, entretient et développe dans un contexte d'échange interculturel. Certains travaux montrent comment des populations en contact avec projets écologiques défendent leur héritage, leurs savoirs et leurs biens menacés par des entreprises dérobant une partie de leur patrimoine naturel<sup>77</sup>. Leur méthode consiste à se rendre auprès des sociétés villageoises voisines afin de se

---

<sup>77</sup> Cooperation Committee for Cambodia, *Indigenous Response to Depletion in Natural Resources: a study of Two Stieng Villages in Soul District Kratie Province*, Phnom Penh, 2004, 39p. ; Cooperation Committee for Cambodia, *The expansion of mining activities and indigenous peoples' rights in Mondulkiri Province, case study of Gaty village Keo Seima district and Pour Rapeth Village, Pechreada district*, Phnom Penh, 15 November 2009, 41p. ; Cooperation Committee for Cambodia, « Mobilizing Villagers to Stop Illegal Fishing along the Srepok River in Ratanakiri Province » in CBNRM, *Emerging Trends, Challenges and Innovations*, Phnom Penh, 2009, 47p.

rendre compte de l'évolution de leurs relations avec le milieu environnant tout en évaluant quantitativement et qualitativement leurs conditions matérielles d'existence. Une analyse complémentaire à ces travaux consisterait à explorer les logiques culturelles qui sous-tendent les mobilisations issues de l'interface population/opérateurs. Ce travail d'analyse des savoirs locaux appréciés à l'aune des interventions écologiques est en chantier mais il est trop tôt, en 2018, d'avoir des retours définitifs.

Une première étape consiste à mettre à jour les représentations mutuelles exercées dans le cadre de cette rencontre. Il n'est pas rare que les populations soient conscientes de la vision simpliste, biaisée ou même péjorative portée sur elles. L'accusation la plus courante est d'associer mode de vie, pauvreté avec ignorance : combien de fois n'ai-je pas rencontré de jeunes adultes, toutes populations ethniques confondues, se percevant incultes tant qu'ils n'avaient pas encore intégré une partie du savoir et des symboles signifiants de la culture khmère dominante. Capter certains référents de la culture dominante fait partie de leur stratégie destinée à reconfigurer la relation entretenue avec autrui. Chez les Tampuan et les Kreung de Ratanakiri, adopter d'autres référents comme la maison cambodgienne sur pilotis, la langue, l'habillement moderne, la présentation du corps ne constitue pas un renoncement à la culture d'origine mais un témoignage de sa transformation. Les leaders des entités publiques et/ou privées savent jouer finement sur la hiérarchie en utilisant les symboles référentiels de la culture (emblèmes statutaires, collusion avec la royauté, etc.). Y compris dans le cadre de la patrimonialisation (une notion cependant quelque peu étrange au Cambodge) des projets écologiques où l'on « identifie » des leaders et des traditions qui se portent bien, c'est-à-dire des leaders qui considérés comme porteurs d'un savoir digne d'être préservé tout en étant ouvert au changement historique. On figure ainsi les dynamiques et laisse filer les blocages potentiels qui s'expriment ailleurs. C'est le rapport à l'autre, avec la nature recréée, avec le pauvre et le sauvage que le développement apporte, remplaçant la vision d'une ethnologie classique qui cherche avant tout à comprendre les mécanismes de fonctionnement interne. Des Bunong de Mondolkiri, quant à eux, voient dans la désignation et la démarcation d'aires protégées une anomalie insurmontable : se commémorant qu'ils étaient déjà présents avant ce bornage, ils avaient jadis toute liberté de se mouvoir sans limites définies (sauf en période khmère rouge de 1975 à 1978 où la plupart des anciens villages avaient été évacués). Une fois tracées les limites d'une zone

devenue interdite pour « protéger » un territoire selon des critères qui ne sont pas ceux des peuples de la forêt, ces derniers se transforment en violateurs potentiels de la loi. Du point de vue de la loi élaborée par la société cela se justifie, mais devant la loi perçue comme naturelle par les peuples de la forêt, c'est celui qui trace les lignes qui est le violateur car aucun interdit ancien n'empêchait auparavant les êtres humains de pénétrer cette ligne imaginaire.

En d'autres termes, c'est l'autorité venue de l'extérieur qui a transgressé la loi de la nature et non la communauté locale qui se porte en violatrice. Il en découle que l'on ne sait plus trop bien où se situe la limite entre le droit et le devoir à la protection et à l'exploitation des territoires, comme l'a également montré moyennant exemples totalement différents Raphaël Romi<sup>78</sup> à propos de la gestion des espaces tropicaux dans plusieurs pays.

Un examen des projets axés sur la biodiversité qui sont implantés au Cambodge atteste, au moins, d'une récurrence : les populations locales ne sont pas comprises pour ce qu'elles sont et encore moins pour ce qu'elles pensent et projettent. Certes, les acteurs du développement, y compris dans le secteur de l'environnement, reconnaissent qu'il faut prendre en compte les « besoins » des populations locales pour que le projet réussisse. Mais cela ne va guère plus loin<sup>79</sup>. Outre le fait que la notion si galvaudée et trop souvent utilitariste de « besoins » pose problème, la stratégie réside au mieux à faire en sorte que lesdites populations acceptent le bien fondé de ce qu'on veut bien leur apprendre ou rappeler, ce que l'on pense être « de leur propre intérêt » également. En d'autres termes, il ne faut pas qu'elles dérangent mais que, si possible, elles aident à la constitution de projets décidés en amont et non négociés. Les raisons et les étapes qui mènent à cette confrontation démesurée, proche de la conversion, ne sont guère quantifiables ni mesurables et encore moins linéaires mais elles existent bel et bien. A titre d'exemple, me bornant à ma propre expérience, je me suis déjà penché sur les sollicitudes de certaines

---

<sup>78</sup> Raphaël Romi, *Les espaces humides, le droit entre protection et exploitation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 1992, 122p.

<sup>79</sup> L'implication des populations, si prisée dans les intentions, fut maintes fois remise en question quand elle est utilisée à des fins détournées cherchant à concilier en apparence environnement et développement (Bill Cooke et Uma Kothari, *Participation : the New Tyranny ?* Londres, Zed Books, 2001, 207p.; Rodary, Castellanet et Rossi, 2003, *op. cit.* ; Bourdier, « When the Margins Turn one Step toward an Object of Desire », 2008, *op. cit.*).

actions environnementales<sup>80</sup> qui remettent totalement en question les manières de vie ainsi que des activités essentielles chères aux populations résidant aux confins des provinces du nord-est : exploitation des ressources naturelles et activités de prédation jugées inutiles et remplaçables, rituels cérémoniels suspectés de nuire à l'environnement, etc. Une quinzaine d'années d'observation sur plusieurs sites témoigne de cette usure qui se forge insidieusement, de ces relations sociales qui se délitent et de ces manières de faire que l'on encourage à faire disparaître en raison de leur inadéquation prétendue face aux exigences d'une rationalité qui n'est pas la leur (toute population a sa rationalité mais celle-ci ne relève pas de l'universel). D'un autre côté, la recherche d'existence connaissant d'autres rationalités reste un vide à combler que, me semble-t-il d'après les témoignages entendus, les environmentalistes cherchent rarement à remplir à défaut de preuves du contraire.

Ces positionnements hiérarchisés proviennent en grande partie - et cela reste une conviction personnelle reposant sur des critères rigoureux d'observation<sup>81</sup> - de la relation tant dialectique que pratique biaisée qui s'est développée progressivement entre les villageois et les intervenants, qu'ils soient des représentants du gouvernement ou d'organisations diverses venus leur fournir de nouveaux outils et de nouvelles règles pour gérer le milieu qui les entoure. Il est vrai que certaines personnes y trouvent leur compte, à l'image de ceux qui se font recruter, avec le prestige et les émoluments que cela implique, en tant que membre d'une ONG environnementale ou chef Ranger dans un parc national. Mais combien d'autres ne sont pas logés à la même enseigne !

Les ONG environnementales, mais pas seulement ces ONG particulières travaillant exclusivement sur l'environnement, exercent un poids loin d'être dérisoire comme en témoigne l'argent injecté pour les projets dans le pays. Il n'en demeure pas moins que l'effort d'attention envers les populations avec qui elles sont censées travailler manque d'une clarté. Les nombreux cas examinés de première main dans les cinq provinces de Ratanakiri, Pursat, Battambang, Koh Kong et dans une moindre mesure Mondolkiri nous incitent à penser qu'à force de ne pas discerner, de ne pas voir et de ne pas pouvoir entendre, les intervenants extérieurs ont développé, sans toujours s'en rendre compte, une relation de tutelle enjoignant une nouvelle génération à se sentir honteux dans leur

---

<sup>80</sup> Bourdier, 1998, *op. cit.* ; Bourdier, *Development and Dominion*, 2009, *op. cit.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

culture, à ne plus écouter ceux qui se disaient fièrement les ancêtres, à préférer se gorger d'alcool frelaté dans le tripot de la ville voisine.

Ainsi que le rappelait Pierre Clastres chez les Tupi-Guarani au Paraguay, le pire est d'instiller le doute auprès d'un peuple, de lui faire détruire ses fondations *sans* qu'il ne puisse reconstruire d'autres attributs solides pour supporter ce qui constitue son identité. Il serait bien entendu facétieux de tenter de généraliser : quelques membres d'organisations les plus diverses effectuent un travail impressionnant, et quelques villageois y trouvent une voie de sortie en percevant dans ce nouveau rapport culturel avec autrui, même s'il n'est jamais détaché de condescendance, un moyen de s'insérer dans un univers social aux horizons plus attrayants : une Culture-monde où l'on se sent moins engoncé dans une tradition dont ils viennent d'apprendre qu'elle n'était qu'une construction locale.

#### **4- En conclusion : jeux et enjeux**

Les ONG environnementales au Cambodge constituent un milieu fonctionnant en réseau, relativement ordonné et intégré, même si elles étalent une certaine concurrence qui parfois porte préjudice à la cohérence de leurs projets d'un lieu à l'autre. Les relations étriquées qu'elles entretiennent avec le gouvernement (allant du conflictuel à la relative bonne entente, et ce en fonction de leurs liens avec les différentes entités nationales) attisent malgré tout un certain antagonisme. Le partage du territoire est une solution provisoire censée atténuer de potentielles rivalités qui pourraient s'exacerber si jamais les ONG se chevauchaient sur un même espace.

Mais qu'en est-il *in fine* de la façon dont elles sont perçues et appréciées ? Loin de penser que leurs activités sont exclusivement soutenues par une classe moyenne et une élite spirituelle éduquée qui seraient les seules capables d'être sensible à la nature et aux animaux<sup>82</sup>, nombreuses sont les populations qui, sur le fond (mais cela peut changer dans

---

<sup>82</sup> Telle est la thèse pourtant défendue, mais difficilement soutenable systématiquement, par Komatra Chuengsatiasup dans son étude dans le nord-est en Thaïlande. Voir: Komatra Chuengsatiasup, *Living on*

la pratique), soutiennent les principes basiques véhiculées par les organisations environnementales. Rien d'étonnant à cela : on peut même avancer que la première conscience de proximité avec la nature vient des sociétés locales qui la touchent de près, et non des écologues et des ONG dont la création reste une histoire récente. À la décharge de celles implantées au Cambodge, elles ont mis en œuvre un courant alimenté par des fonds substantiels pour que l'environnement soit géré, administré, politisé (ou au contraire apolitisé comme c'est le cas avec WCS) et devienne un projet de société enseigné dès le primaire ainsi que dans l'enseignement supérieur et plusieurs universités nationales. Un événement innovant vient de voir le jour. Il existe depuis 2008 une semaine environnementale organisée avec le soutien des ONG dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux « bonnes pratiques » et de susciter leur participation aux tâches collectives de propreté dans les espaces publics, en prévoyant qu'ils transmettent le message aux parents. On tente également d'insuffler des messages « écolo » dans la musique pop avec un ou deux groupes, moyennant distribution gratuite de DVD aux étudiants en vue de les familiariser, quoique très schématiquement, sur les effets probables du changement climatique, de la pollution, de l'effet de serre et des émissions de gaz.

Histoire de responsabiliser les habitants du pays dans leur contribution au désastre mondial, il fut annoncé en l'année 2009 ce que le Cambodge avait pompé entre 2000 et 2005 en carbone dans l'atmosphère en raison de l'urbanisation grandissante, de la déforestation et de la modification du rapport à la terre<sup>83</sup>. Les données proviennent du probablement très sérieux *Nicholas Institute for Environmental Policy Solutions* de l'Université américaine Duke : on peut toutefois regretter que l'accusation ne cible que le pays et que les chercheurs aient oublié de niveler les résultats mis en avant à l'échelle nationale avec ceux obtenus dans d'autres pays développés qui sont comme chacun le sait les principaux pollueurs de la planète. A un autre niveau, les discussions sur les puits de carbone<sup>84</sup> sont loin de faire l'unanimité tant chez les scientifiques que chez les experts :

---

*the edge, Marginality and Contestation in the Kui communities of Northeast Thailand*, Thèse de doctorat, Harvard University, 1998: 206-207.

<sup>83</sup> *Cambodia Daily*, mai 2010.

<sup>84</sup> Depuis une dizaine d'années le Cambodge est signataire pour les projets *Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation* (REDD). Les modalités de fonctionnement des REDD (financement extérieur en échange du maintien intérieur d'espaces forestiers) en d'autres pays comme le Brésil et le Laos laissent perplexes plusieurs observateurs basés au Cambodge qui constatent la difficulté de contrôler *in situ* le projet.



les débats entamés au Cambodge font ressortir un risque de corruption, vu l'argent injecté qui n'atteint pas les communautés mais reste dans la poche d'administrateurs provinciaux, comme ce fut le cas récemment avec un désastreux projet implanté dans la province d'Oddar Meanchey en 2017, associé à l'impossibilité de trouver les ressources humaines locales susceptibles de contrôler les mécanismes complexes de sensibilisation, de contrôle et de vigilance<sup>85</sup>.

Pendant ce temps, clament les activistes écologiques, les forêts brûlent. Un des *leitmotivs* des ONG est d'affirmer que le gouvernement reste profondément, voire délibérément selon certains, peu soucieux d'implanter une régulation déjà existante et incapable de renforcer sa politique environnementale. Les environnementalistes déplorent l'existence de la coupe du bois illicite, le braconnage et l'exploitation minière qui existent partout y compris dans un bon tiers des zones protégées. Passé ce consensus, ils ne se mobilisent guère autour de ces questions concernant l'Etat mais se concentrent plutôt sur des populations numériquement restreintes et économiquement vulnérables.

Sans grande surprise, les relations que les différentes ONG entretiennent avec les sociétés locales varient sensiblement. Chaque organisation teste sa méthode innovante, comme on a pu l'entrevoir précédemment, et l'évalue à l'aune de ce qui s'effectue chez le voisin. Mais, à notre connaissance, peu de retours sont effectués, ni même attendus de la part des populations perçues comme bénéficiaires. Un programme environnemental n'est pas évalué par les populations mais par les bailleurs de fonds. De surcroît, le mot « bénéficiaire » détient un sens particulier car il sous-entend un apport, un don venu de l'extérieur mais sans réciprocité : il est rare de rencontrer des praticiens du développement à se montrer convaincus qu'ils peuvent apprendre quelque chose d'utile des populations, si ce n'est des contes folkloriques ou des anecdotes culturelles liées à la nature. Certes, tout n'est pas rejeté de ce qui vient des populations car on ne peut plus décemment les ignorer : toute intervention doit faire preuve de respectabilité, de diplomatie et donner l'impression de cheminer sous le couvert d'une éthique minimale, quitte à ne retenir que des miettes et des rogatons susceptibles d'apporter les preuves d'un

---

<sup>85</sup> Amaro, Yesenia (2017), Carbon Scheme 'does not work' (Oddar Meanchey, Cambodia), *The Phnom Penh Post*, 27 December, Accessed 4 June 2018: <https://www.phnompenhpost.com/national/oddar-meachey-carbon-scheme-used-virgin-does-not-work>; Yeang, Donal (2012), Current Research on South-East Asia Community Tenure Rights and REDD+: A Review of the Oddar Meanchey Community Forestry REDD+ Project in Cambodia, *ASEAS - Austrian Journal of South-East Asian Studies*, 5(2): 263-274.

simili échange. Les exemples dépeints plus haut sont pareillement révélateurs de cette tendance à picorer de façon démonstrative, sélective, arbitraire et le plus souvent abusive.

Rappelons pour finir que rien ne serait plus erroné que de rechercher un faciès général applicable à toutes les ONG environnementales. Certaines n'ont que l'appellation de « non gouvernementale » et agissent en guise de courtiers de développement, au sens où Olivier de Sardan l'entend, pour le compte d'agences multilatérales ou de pays du Nord. Une de leurs fonctions essentielles, sous le couvert de la nature, est de faire passer une morale alliant gouvernance, démocratie, droit de l'Homme et d'autres valeurs issues de la culture occidentale. On est pourtant en droit de se demander si ces déclarations passe-partout transformées en oxymores sont systématiquement transférables aveuglément. De façon intéressante, c'est une des questions que se posent parfois (avec d'autres phrases bien entendu) des représentants des sociétés locales. Des chercheurs ont déjà soulevé la problématique de façon plus académique<sup>86</sup>. C'est aussi ce que répliquent, quoique dans un tout autre état d'esprit avec la mise en avant des notions d'autodétermination et de gouvernance, quelques décideurs de pays du Sud, à commencer par ceux du Cambodge.

D'autres organisations environnementales, soucieuses de rester fidèles au label altruiste, prennent des risques et se rapprochent des populations en souhaitant apparaître, quoique sans succès automatique, comme leur porte-parole, tandis que certaines, locales cette fois-ci, demandent à ce que les villageois soient plus écoutés pour la création de forêts communautaires, pour ne citer que cet exemple<sup>87</sup>.

Finalement, trois grandes idées se retrouvent et donnent lieu à des divergences idéologiques fortes : on trouve encore, à l'instar d'un cas de figure présenté dans la seconde partie, l'idée de conservation perçue comme lien privilégié avec le développement durable, où l'homme est perçu comme un gêne. D'autres pensent que le développement durable doit passer par la libéralisation des échanges et la privatisation des ressources : si peu d'ONG environnementales vont ouvertement dans ce sens au

---

<sup>86</sup> Sabelli, 1995, *op. cit.*

<sup>87</sup> L'objectif du gouvernement pour 2029 est de faire 1 000 sites recouvrant 2 millions d'hectares, avec un tiers qui serait réalisé en 2013. Outre le fait que la loi soit extrêmement compliquée à mettre en place, aucun site n'a été proposé à ce jour dans une province comme Ratanakiri (dans d'autres, la superficie est dérisoire) et les sociétés villageoises ne sont pas informées de leurs droits pour entamer une procédure.

Cambodge, le gouvernement actuel semble assez favorable pour accueillir cette option, et donne des signes d'acceptation de cette financiarisation de la nature au moment où ces lignes sont écrites.

La dernière voie suggérant que la gestion de la biodiversité doit passer par la réduction de la pauvreté est intentée par des organisations sous contrat avec les plus importantes agences d'aide à la cause environnementale comme la Banque mondiale et l'USAID. Ce lien entre pauvreté, travail et environnement n'est pas sans implications sur la façon dont agences bilatérales et multilatérales perçoivent et entendent accompagner le développement du pays (40% de son PNB en 2009 équivaut au montant alloué par l'aide extérieure, un peu moins en 2017). Il est clair que la cause environnementale imposée au Cambodge n'évolue pas de façon isolée, indépendamment des autres secteurs de développement, à tel point que l'on peut évoquer l'aide conditionnelle qui est une démarche, comme nous l'avons vu plus haut, que des ONG environnementales tentent de renforcer. Inversement, il est désormais impossible d'instaurer un système économique mondial sans l'accompagner d'un système social et d'une action tournée envers le milieu considéré comme le milieu planétaire, le milieu de tous. Ce qui revient à dire qu'il faut inscrire davantage de mesures en faveur du travail et de l'environnement dans les accords commerciaux<sup>88</sup>. Reste à évaluer sur le long terme les effets de cette mondialisation des politiques écologiques sur un pays encore soumis aux diktats des puissances économiques, avec au premier plan la Chine et les Etats-Unis d'Amérique.

Quoiqu'il en soit, et qu'elles le veuillent ou non pourrait-on dire<sup>89</sup>, la grande majorité des organisations environnementales sont prises dans une mouvance internationale<sup>90</sup> où le militantisme se transforme en puissant lobby<sup>91</sup> et devient une raison de mise en cause des régimes politiques<sup>92</sup>. Le Cambodge en offre un cas élatant. Plus important encore, tout laisse à penser que les organisations environnementales

---

<sup>88</sup> Chanda, 2010, *op. cit.* : 318

<sup>89</sup> Pierre Lascombes, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, 318p.

<sup>90</sup> Thomas Princen et Mathias Finger (dir.), *Environmental groups in World Politics: Linking the Local and the Global*, New York, Routledge, 1994, 262p.; Carrie A. Meyer, *The Political Economy of NGOs and Globalization*, George Mason University Working Paper, George Mason University, 1999, 20p.

<sup>91</sup> Marie-Claude Smouts, *Forêts tropicales, jungle internationale : les revers d'une écopolitique mondiale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 394p.

<sup>92</sup> Richard Price, « Transnational Civil Society and Advocacy in World Politics », *World Politics*, vol. 55, 2003, pp579-606.

interviennent à d'autres niveaux d'orchestration socio-économique et d'accompagnement philosophique en vue d'instiller une moralité universelle. Autant d'activités qui débordent largement le cadre initial de leurs mandats, à moins qu'elles ne soient délibérément sollicitées à rentrer dans la quête d'un nouvel ordre mondial dont certains pays entendent tirer les ficelles. Qu'en est-il du Cambodge ?

Evoquant l'illusion démocratique entretenue par les ONG écologiques<sup>93</sup>, le politiste Daniel Compagnon insinue que le discours sur la bonne gouvernance est avant tout un dispositif sémantique de légitimation des multiples formes d'ingérence dans les pays du Sud<sup>94</sup>. Il va jusqu'à évoquer la notion d'impérialisme vert. D'autres, plus modérés comme Nayan Chanda<sup>95</sup>, assimilent les militants écologistes au nouveau monde des prêcheurs, mais à la différence des missionnaires qui tentent de convertir les individus, les activistes des bonnes causes (ceux qui militent pour les droits de l'Homme, l'écologie...) cherchent à convertir des gouvernements. Ils n'évangélisent pas au nom d'un pouvoir supérieur mais ils essaient de convaincre d'autres cultures de partager leur indignation et leur sens de la moralité<sup>96</sup>. A cet égard, le moins que l'on puisse dire en ce qui concerne les modalités d'intervention associatives au Cambodge et qu'elles sont loin de représenter un véritable contre-pouvoir face à l'Etat et au marché international néolibéral. Tout semble indiquer au contraire qu'elles alimentent ce marché, envers lequel certains décideurs nationaux adhèrent, et que si elles font figure de contre-pouvoir face au gouvernement cambodgien, c'est en se transformant en porte-parole des puissances internationales sous le couvert d'un plaidoyer transnational et d'une morale universelle. Encore une fois, toutes ne rentrent pas illico dans ce jeu si l'on se rappelle les efforts de *Global Witness* qui dénonce les abus potentiels qui s'exercent au cœur même des agences et des puissances internationales trop souvent complices, tout au moins au cours de leurs dernières investigations d'envergure dans le pays, des exactions locales.

---

<sup>93</sup> D'autres auteurs, notamment Kevin Quigley en Thaïlande, tendent à prouver le contraire et présente les ONG écologiques comme les garants de démocratisation avec leur capacité à mobiliser la société civile (Kevin F. Quigley, « Environmental Organizations and Democratic Consolidation in Thailand », *Crossroads : An Interdisciplinary Journal of Southeast Asian Studies*, 9/2, 1994, pp1-29.).

<sup>94</sup> Daniel Compagnon, « Gérer démocratiquement la biodiversité grâce aux ONG », in Catherine Aubertin (dir.), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, Presses IRD, 2005, pp179-204 : 185.

<sup>95</sup> Chanda, 2010, *op. cit.*

<sup>96</sup> *Ibid.* :142.

Mais le plus important, à notre sens, n'est pas là. Comme on l'a montré dans la troisième partie, les populations locales font au mieux partie du décor obligatoire, mais sont exceptionnellement invitées à la table des négociations pour toute entreprise de décision concernant ce qui touche, de près ou de loin, à la gestion de l'environnement, et plus particulièrement celui qui les entoure. Tout laisse à penser que lesdites populations, en l'état actuel des politiques générales menées, restent en grande partie écartées et qu'à ce titre elles ne sont que des accessoires gênants avec qui il faut composer bon an mal an, quitte à les « rééduquer » sur la base des critères qui ne sont pas les leurs. Le travestissement de ce que les développeurs et conservateurs appellent avec emphase « participation communautaire » renforce cette notion d'ingérence déjà mentionnée plus haut et confirme le peu de volonté de considérer les peuples d'une autre culture pour ce qu'ils sont avec ce qu'ils voudraient montrer et exprimer.

Force est toutefois de reconnaître que les prises de position draconiennes envers les populations sont avant tout l'apanage des autorités nationales et non pas des ONG environnementales. Pour une fois, leur « ingérence », si souvent reprochée en d'autres domaines, eut été utile, valorisante et motivante pour les populations spoliées et dépossédées. On ne peut que regretter que les ONG se contentent de cette situation, adoptent une position défaitiste et on ne peut plus prudente (cultivant le secret de ce qu'ils font), et ne cherchent pas suffisamment, en tous les cas très rarement, à se mettre franchement du côté des populations perturbées.

Il n'en reste pas moins qu'un autre type d'implication, digne d'une organisation environnementale véritablement engagée dans la conservation ou la gestion de la biodiversité, mériterait attention avec, pour ne citer que deux exemples majeurs, les multiples projets hydrauliques prévoyant la construction de moyens et grands barrages sur le Mékong ainsi que dans le massif des Cardamomes, et en second lieu l'instauration timorée des forêts communales qui attendent encore de voir le jour en nombre d'endroits en dépit de l'ancienne promulgation de leur existence. Ces deux questions sont probablement les plus sensibles pour les populations locales dans la mesure où c'est tout un remaniement de leur territoire et de leur espace de vie qui est en jeu, sans compter les impacts écologiques à terme non encore évalués. Mais pour l'instant, ce qui relève des priorités des populations n'a pas encore totalement sa place dans les agendas des grandes

ONG environnementales. L'heure en est aux discussions qui se répètent, entravées de multiples précautions diplomatiques, business oblige, mais rien de plus.